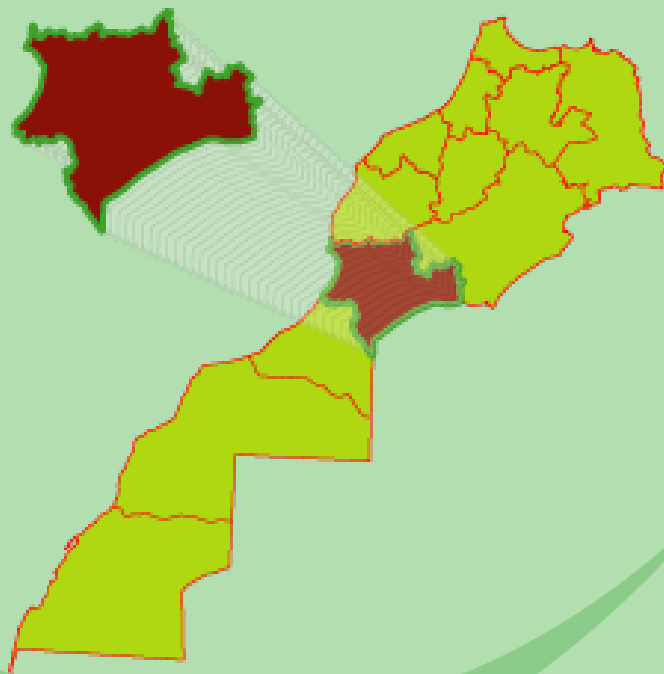


ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Direction Générale des Collectivités Locales

# La Région de Souss-Massa

## MONOGRAPHIE GENERALE



# SOMMAIRE

<b>I. PREAMBULE .....</b>	<b>1</b>
<b>II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL .....</b>	<b>2</b>
1. CADRE ADMINISTRATIF.....	2
2. CADRE GEOGRAPHIQUE GENERAL .....	5
<b>III. RESSOURCES NATURELLES .....</b>	<b>7</b>
1. CLIMAT ET PRECIPITATIONS.....	7
2. RESSOURCES HYDROGRAPHIQUES.....	9
a) <i>Ressources en eau de surface</i> .....	9
b) <i>Ressources en eau souterraine</i> .....	10
3. LA FORET .....	10
4. LA FAUNE .....	12
5. ESPACES SPECIFIQUES .....	12
a) <i>Les Oasis</i> .....	13
b) <i>Le Littoral</i> .....	13
<b>IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE .....</b>	<b>14</b>
1. POPULATION.....	14
a) <i>Répartition de la population par préfecture et province</i> .....	14
b) <i>Taux d'accroissement de la population par province et préfecture</i> .....	14
c) <i>Densité de la population par commune</i> .....	15
2. CHOMAGE ET ACTIVITE.....	17
3. ARMATURE URBAINE.....	17
4. PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN .....	19
<b>V. INFRASTRUCTURES DE BASE .....</b>	<b>21</b>
1. LE RESEAU ROUTIER.....	21
2. TRANSPORT .....	21
3. LE RESEAU AUTOROUTIER .....	21
4. LE RESEAU FERROVIAIRE .....	22
5. EQUIPEMENT AEROPORTUAIRE .....	24
a) <i>Infrastructure</i> .....	24
b) <i>Trafics aériens</i> : .....	24
6. EQUIPEMENT PORTUAIRE .....	25
7. POSTE ET TELECOMMUNICATION .....	25
8. ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ELECTRICITE .....	25
a) <i>L'Eau Potable</i> .....	25
b) <i>L'Electrification</i> .....	26
<b>VI. SERVICES SOCIAUX .....</b>	<b>28</b>
1. EDUCATION ET ENSEIGNEMENT.....	28
a) <i>Enseignement préscolaire</i> .....	29
b) <i>Enseignement fondamental</i> .....	30
c) <i>Enseignement secondaire</i> .....	31
d) <i>Enseignement supérieur</i> .....	33
e) <i>Formation professionnelle et formation des cadres</i> .....	34
2. SANTE .....	35
a) <i>L'infrastructure sanitaire</i> .....	35
b) <i>L'encadrement sanitaire</i> .....	37
3. LA JUSTICE .....	38
4. JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS .....	38
a) <i>Installations sportives</i> .....	38
b) <i>Activités culturelles et loisirs</i> .....	39
5. URBANISME ET HABITAT .....	40
6. DYNAMIQUE URBAINE ET INVESTISSEMENT.....	41
7. LE PROGRAMME DES VILLES NOUVELLES .....	42



<b>VII.</b>	<b>SECTEURS PRODUCTIFS .....</b>	<b>44</b>
1.	L'AGRICULTURE.....	44
2.	L'ELEVAGE .....	46
3.	LA PECHE MARITIME.....	46
4.	LES MINES .....	47
5.	L'INDUSTRIE .....	47
6.	L'ARTISANAT.....	48
7.	LE TOURISME .....	49
<b>VIII.</b>	<b>PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DU PIB REGIONAL.....</b>	<b>52</b>
<b>IX.</b>	<b>CAPITAL IMMATERIEL .....</b>	<b>53</b>
<b>X.</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>56</b>
<b>XI.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>57</b>



## Liste des graphiques

Figure 1: Répartition de la population en 2014 selon les provinces et les préfectures.....	14
Figure 2: Transport aérien, Nombre de voyageurs selon les lignes à fin 2012.....	24
Figure 3: Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par régions (%)..	28
Figure 4: Taux d'analphabétisme des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par régions (%) .....	28
Figure 5: Autorisations de construire délivrées en 2012, selon les provinces et préfectures ....	42
Figure 6: Superficie et production des agrumes par variété .....	45
Figure 7: Répartition des effectifs du cheptel .....	46

## Liste des tableaux

Tableau 1: Ressources en eau de surface.....	9
Tableau 2: Superficies des essences forestières naturelles par type et par province (ou préfecture) en 2011 .....	10
Tableau 3 : Population des Provinces et des Préfectures (Ensemble des deux milieux urbain et rural).....	14
Tableau 4: Taux de chômage et taux d'activité selon les provinces .....	17
Tableau 5: Immatriculation des véhicules par centre immatriculateur .....	21
Tableau 6: Taux d'accès de l'eau potable en milieu rural en 2014.....	26
Tableau 7: Liste des villages mis sous tension à fin avril 2014.....	27
Tableau 8: Enseignement préscolaire traditionnel, répartition des élèves et des classes selon les provinces et la préfecture, année scolaire 2013-2014 .....	29
Tableau 9: Enseignement préscolaire moderne et public, répartition des élèves et des classes selon les provinces et la préfecture, année scolaire 2013-2014.....	30
Tableau 10: Enseignement primaire public et privé, établissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement.....	30
Tableau 11: Enseignement primaire public et privé, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement .....	31
Tableau 12: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe .....	31
Tableau 13: Nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public et privé par province .....	31
Tableau 14 : Enseignement secondaire collégial public, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement.....	32
Tableau 15: Personnel enseignant par province, milieu, sexe et type d'enseignement.....	32
Tableau 16: Effectifs des élèves du secondaire collégial par province, région, milieu, le sexe et type d'enseignement.....	33
Tableau 17: Enseignement secondaire qualifiant public, nombre d'établissements scolaires et Internats par province, milieu et type d'enseignement.....	33
Tableau 18: Enseignement supérieur public, Etudiants par université et établissement, 2012- 2013 (tous cycles) .....	34
Tableau 19: Effectifs des enseignants permanents par université et par grade.....	34
Tableau 20: Effectif des stagiaires par niveau et province (ou préfecture) : Public (2012-2013) .....	35



Tableau 21: Répartition des établissements sanitaires publics, par province et préfecture-2013 .....	35
Tableau 22: Infrastructure sanitaire publique et privée, par province et préfecture-2013.....	36
Tableau 23: Répartition du personnel médical par réseau, par province et préfecture-2013 ....	37
Tableau 24: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales enregistrées .....	38
Tableau 25: Installations sportives selon la province ou la préfecture .....	39
Tableau 26: Foyers féminins, Année 2012 .....	39
Tableau 27: Jardins d'enfants, Année 2012 .....	40
Tableau 28 : Activités des maisons des jeunes, Année 2012.....	40
Tableau 29 : Documents homologués opposables aux tiers .....	40
Tableau 30: Superficie Agricole Utile en hectares .....	44
Tableau 31: Productions des principales céréales province et préfecture.....	45
Tableau 32: Effectif du cheptel par région et province et préfecture .....	46
Tableau 33: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port .....	46
Tableau 34: Grandeurs industrielles par province et préfecture .....	48
Tableau 35: Chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville.....	48
Tableau 36: Capacité des établissements classés selon la province ou la préfecture .....	50
Tableau 37: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture.	50
Tableau 38: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province ou préfecture .....	51
Tableau 39: Produit intérieur brut en 2013 .....	52
Tableau 40: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH) .....	52
Tableau 41: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013.....	52

## Liste des cartes

Carte 1: Provinces et Préfectures de la région Souss-Massa .....	3
Carte 2 : Découpage administratif de la Région Souss-Massa .....	4
Carte 3: Types de sols de la Région.....	6
Carte 4: Pluviométrie moyenne annuelle.....	8
Carte 5: Ressources en eau .....	10
Carte 6: Couvert forestier de la région.....	12
Carte 7: Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014 .....	15
Carte 8: Densité communale de la population en 2014 .....	16
Carte 9: Taux d'urbanisation en 2014 .....	18
Carte 10: Réseau urbain de la Région.....	19
Carte 11: Taux de pauvreté des communes en 2007 .....	20
Carte 12 : Principales infrastructures de base .....	23
Carte 13: Les formations de soins de santé.....	36
Carte 14: Répartition des médecins selon les provinces et la préfecture .....	37



## I. PREAMBULE

Le présent document se veut une fenêtre ouverte sur la région de **Souss-Massa**. Il ambitionne de présenter aux acteurs locaux et aux parties concernées à quelque titre que ce soit par cette région, un outil d'information sur les tendances en matière de développement régional et local; y sont fournies, des informations générales sur les indicateurs de développement économique et social dans cette région. Cet outil prioritairement mis à la disposition des acteurs locaux en particulier, est aussi destiné au grand public. À travers divers indicateurs territoriaux régionaux, il fournit une lecture des potentialités et des contraintes que connaît la région de **Souss-Massa**.

Le document, enrichi de cartes et de graphiques, en guise d'illustration des situations et d'arguments des analyses, fournit une base pour la compréhension du territoire de la région à travers une série d'indicateurs pertinents.

Cette région marquée par la diversité de ses ressources humaines, naturelles et économiques, a connu un important développement économique et social ces dernières années.

La région réalise près de 6,4% du PIB national (en 2013), se positionnant ainsi la septième performance économique du Royaume. Elle dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans le secteur tertiaire qui crée plus de 56% de la richesse



## II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL

*La région de « Souss-Massa » est un milieu à la fois atlantique et continentale. C'est aussi un espace polarisé par une multitude de villes, mais dont le pôle majeur est Agadir, ville de plus d'un demi million d'habitants (Le Grand Agadir). Le Souss-Massa se présente sous forme d'un large bassin encadré par des unités topographiques bien identifiées, constituées de plaines (Souss, Chtouka-Massa) et de montagnes (Haut Atlas au Nord et Anti Atlas au Sud et à l'Est).*

*La ville d'Agadir et ses environs ont connu à l'époque moderne un essor économique (tourisme, pêche, industrie agro-alimentaire, etc.) tel qu'elle exerce aujourd'hui une forte influence sur un espace débordant les limites mêmes du Souss-Massa. Agadir, capitale du Sud, rayonne par son influence jusqu'aux marges de Guelmim et même au-delà, en direction de Tan-Tan ; en même temps, elle est devenue une zone d'ouverture vers le Maroc septentrional et, inversement, la porte de liaison avec les provinces du Sud<sup>1</sup>.*

### 1. Cadre administratif

La région de Souss-Massa s'étend sur une superficie de 53 789 km<sup>2</sup> et compte 2.676.847 habitants (RGPH<sup>2</sup> 2014), soit une densité de 49,8 habitants au km<sup>2</sup> et une superficie de 7,57% du territoire national.

Elle est limitée au Nord par la région de Marrakech-Safi, à l'Est par la région de Beni Mellal-Khénifra, au Sud-Est par la région de Drâa-Tafilalet, au Sud par les régions de Guelmim-Oued Noun et Lâayoune-Sakia el Hamra et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

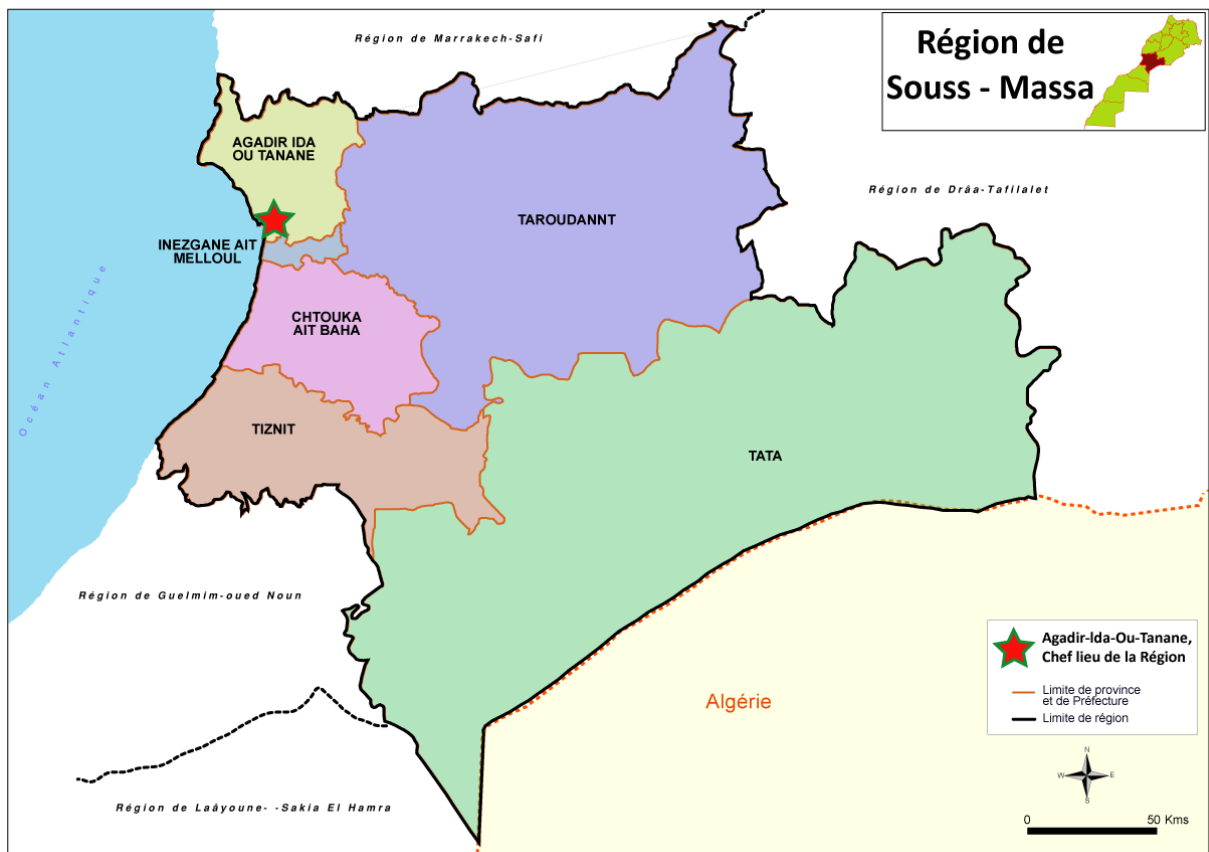
La région compte quatre provinces et deux préfectures : Préfecture d'Agadir-Ida -Ou-Tanane, Préfecture d'Inezgane- Ait Melloul, Province de Chtouka- Ait Baha, Province de Taroudannt, Province de Tata et Province de Tiznit. Le nombre de communes est de 175 dont 21 urbaines et 154 rurales soit à peu près 12 % de l'ensemble des communes à l'échelon national.

Le chef-lieu de la région est la préfecture d'**Agadir-Ida -Ou-Tanane**.

<sup>1</sup> Extrait du rapport de la Commission Consultative de la Régionalisation/Rapport sur la régionalisation avancée/Livre II : Découpage régional- Février 2011

<sup>2</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat

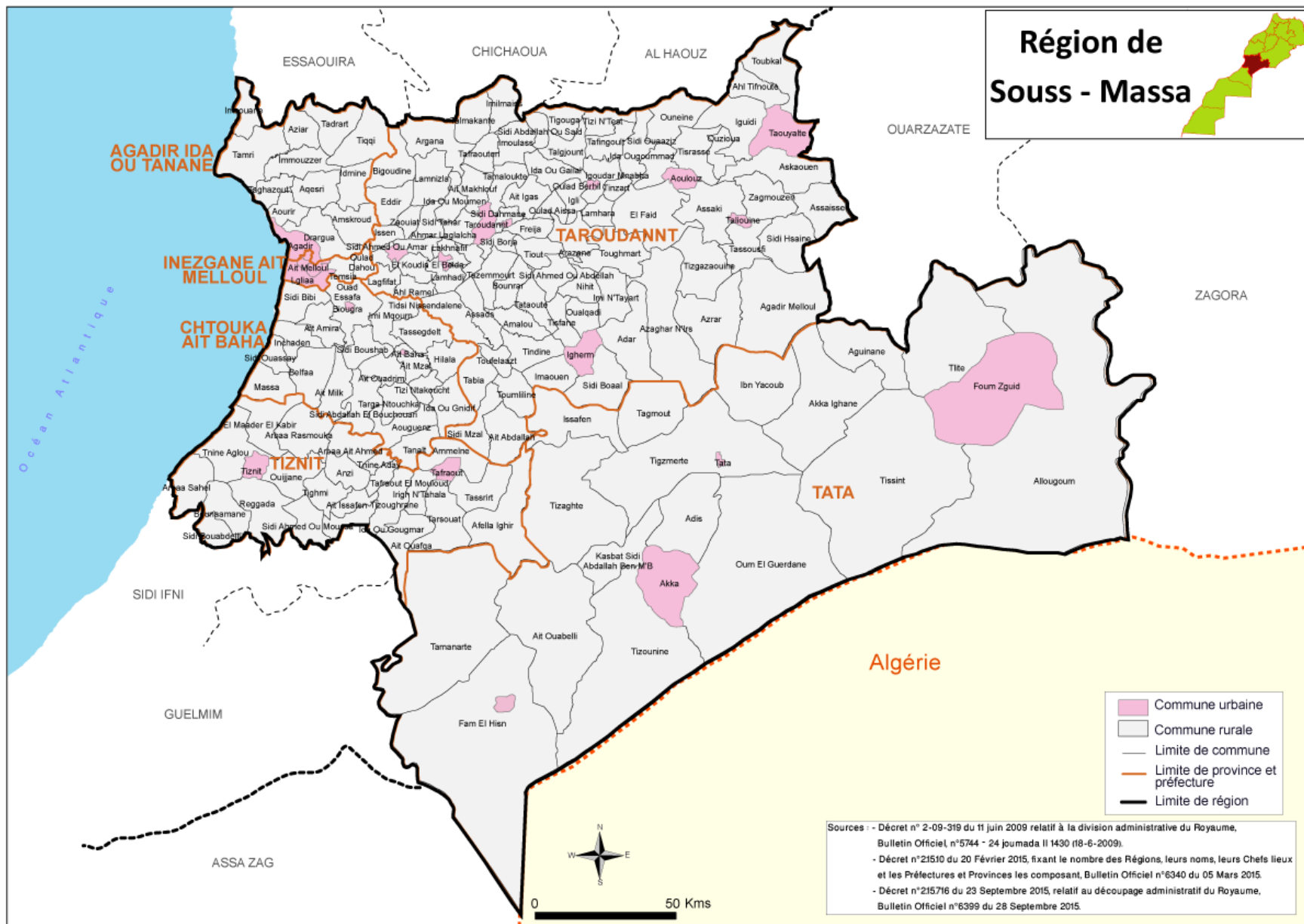




Carte 1: Provinces et Préfectures de la région Souss-Massa







Carte 2 : Découpage administratif de la Région Souss-Massa



## 2. Cadre géographique général

La région, s'étend sur plusieurs domaines distincts : la bordure sud occidentale du Haut Atlas, la bordure nord-occidentale de l'Anti-Atlas, entre les deux la moitié occidentale de la plaine du Souss, prolongée vers le sud par la plaine des Chtouka. Elle se situe dans la zone présaharienne au sud du Maroc et sous forme d'un large bassin encadré par des unités topographiques bien identifiées, constituées de plaines (Souss, Chtouka-Massa) et de montagnes (Haut Atlas au Nord et Anti Atlas au Centre et à l'Est), est caractérisée par une diversité géographique :

**Des chaînes de montagnes** composées du Haut Atlas et l'Anti-Atlas qui divisent la région en deux grandes vallées : la vallée du Souss-Massa constituée par les plaines du Souss, de Chtouka et de Massa, et la partie ouest de vallée du Drâa. Ces chaînes de montagnes marquant fortement la région, représentent un réservoir hydrique naturel (les sommets enneigés et les pluies importantes qu'elles reçoivent) permettant le prolongement de la durée des écoulements des eaux de surface et préservant les eaux souterraines des plaines situées en aval ;

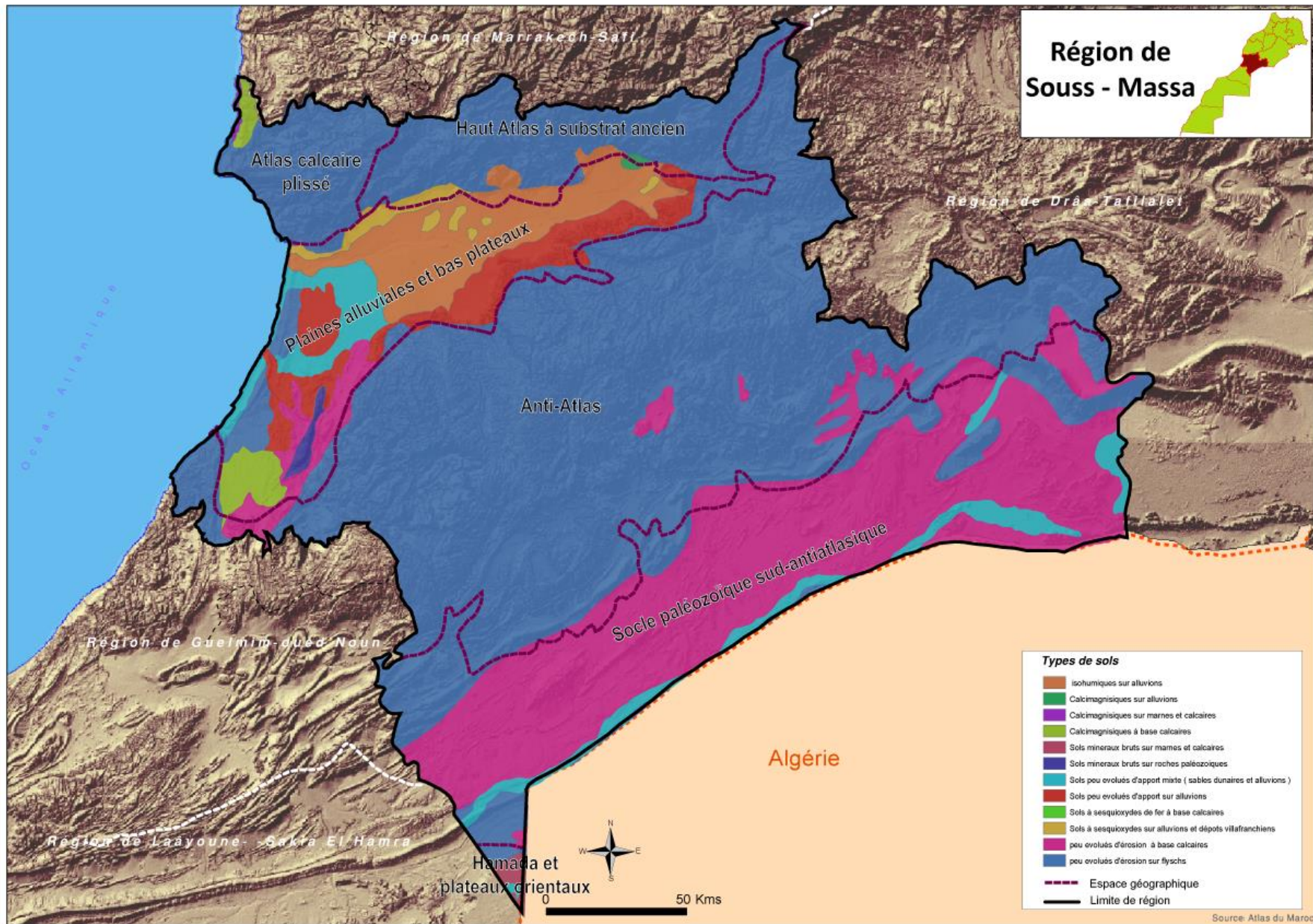
**Des plaines** composées principalement des plaines du Souss et Chtouka localisées dans la partie ouest de la région et où l'activité agricole est particulièrement bien développée et ;

**Des oasis**, dans la zone Sud de la région et qui constituent un prolongement des oasis de la vallée de Drâa. Elles présentent une homogénéité physique avec un paysage oasien dans les endroits où le potentiel hydrique est facilement exploitable, et un autre désertique dans les zones sahariennes et rocailleuses.

**Du désert** renfermant des formes de relief spécifiques, le Djebel Ouarkziz et le Djebel Bani, la Hamada de Drâa ainsi que de vastes plaines caillouteuses appelées Ergs et Regs dominées par des versants des oueds.

Les sols de la région sont à majorité alluviaux, peu évolués et constitués par des sables et des limons, avec en général peu ou pas d'argile et pauvres en humus. Ils sont calcaires et de teneur moyenne à faible en potasses et en phosphates.





Carte 3: Types de sols de la Région



### III. RESSOURCES NATURELLES

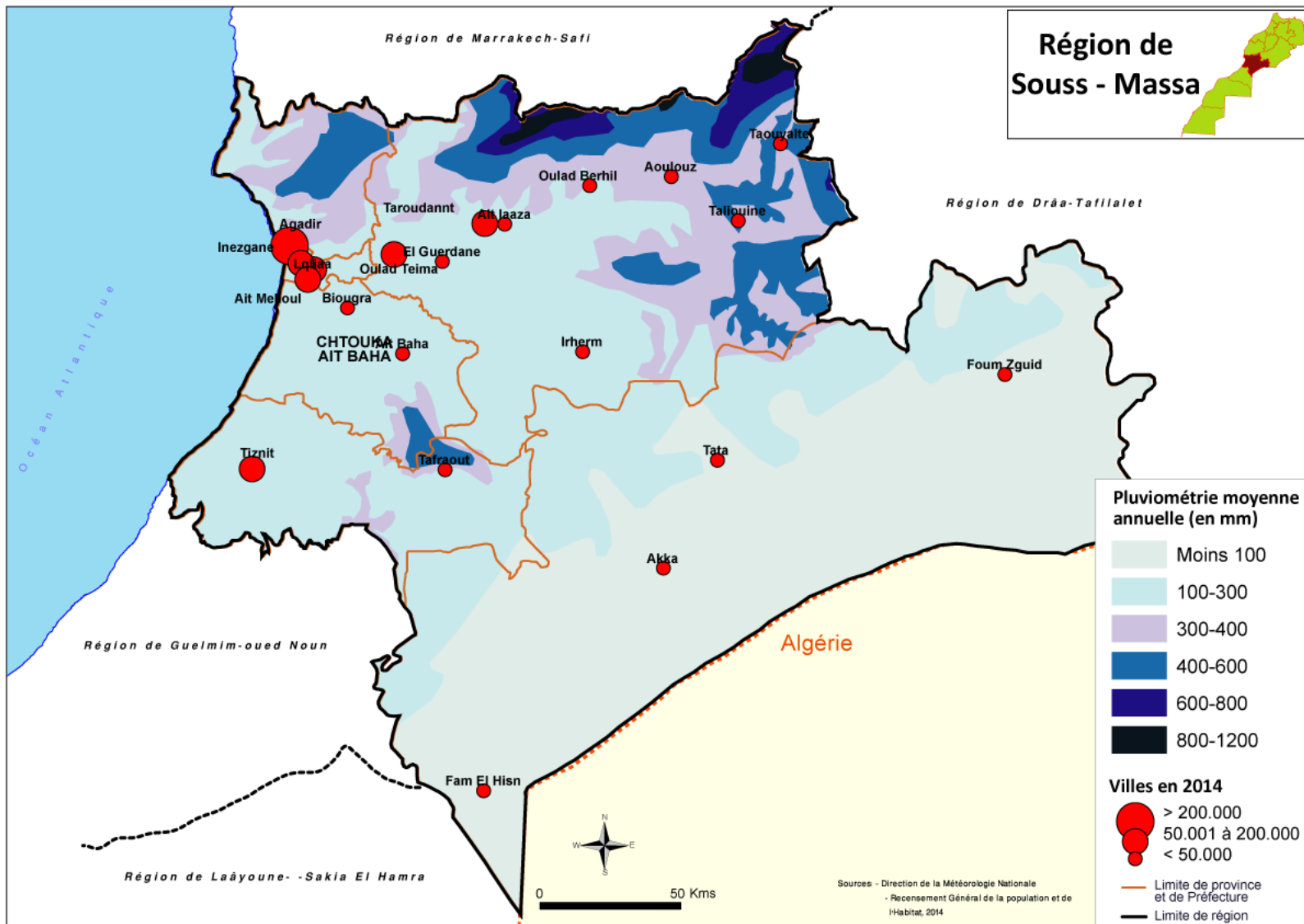
#### 1. Climat et précipitations

La région est soumise à un climat aride à semi-aride. L'intensité de l'aridité augmente au fur et à mesure que l'on se déplace de l'ouest vers l'est et du Nord vers le Sud.

Ainsi le nord de la région dominé l'Atlas est caractérisé par un climat humide, à semi-aride en progressant vers la plaine, cette dernière qui occupe le contrebas du relief de l'Atlas ainsi que les bassins de Souss et de Massa, connaît un climat aride. Enfin, la partie sud et sud-est de la région qui compose le côté nord du Sahara est couverte par un climat désertique.

La pluviométrie moyenne dans le bassin du Souss-Massa est de 280 mm dans la vallée de l'oued Souss et de 265 mm dans la vallée de l'oued Massa. Elle atteint les 800 mm dans les zones montagneuses du Haut -Atlas (amont d'Aoulouz), et les températures varient de 11°C à 27°C avec une moyenne de 19 °C. L'ensoleillement est de l'ordre de 3000 heures /an.





Carte 4: Pluviométrie moyenne annuelle



## 2. Ressources hydrographiques

### a) Ressources en eau de surface

Le réseau hydrographique de la région de Souss-Massa comprend les bassins versants du Souss, de Tamri, de Massa et une bonne partie du bassin versant du Drâa, avec des apports d'origine pluvionivale. Il est également caractérisé par l'importance des Oueds Souss, Massa, Dadès, Drâa et de leurs affluents respectifs.

Le réseau hydrographique est caractérisé par la présence d'importants oueds notamment :

- Oued Souss qui prend sa source dans le Haut Atlas ;
- Oued Massa qui prend sa source dans l'Anti-Atlas ;
- Oued Drâa : c'est le plus long au Maroc, il traverse les plateaux de Ouarzazate pour se disperser dans le désert avant d'atteindre son embouchure, située au-delà du territoire régional, près de la plage de Tan Tan.

La région dispose d'une capacité de stockage de plus d'un milliard de m<sup>3</sup> d'eau à travers notamment ses deux grands barrages, le barrage Dkhila, et le barrage Youssef Ibn Tachfine avec une production<sup>3</sup> d'eau superficielle en 2012 de 34 849 603 m<sup>3</sup> et 6 087 304 m<sup>3</sup> respectivement et d'autres barrages de capacité moyenne :

- Abdelemoumen (Oued Issen)
- Aoulouz (Oued Souss)
- Imi el Kheng (Oued Talakjounte)
- Barrage Ait Amzal (Région ait baha)
- Barrage Ait Hammou (Oued Tamri –nord d'Agadir)

Les ressources en eau de surface mobilisables se présentant comme suit :

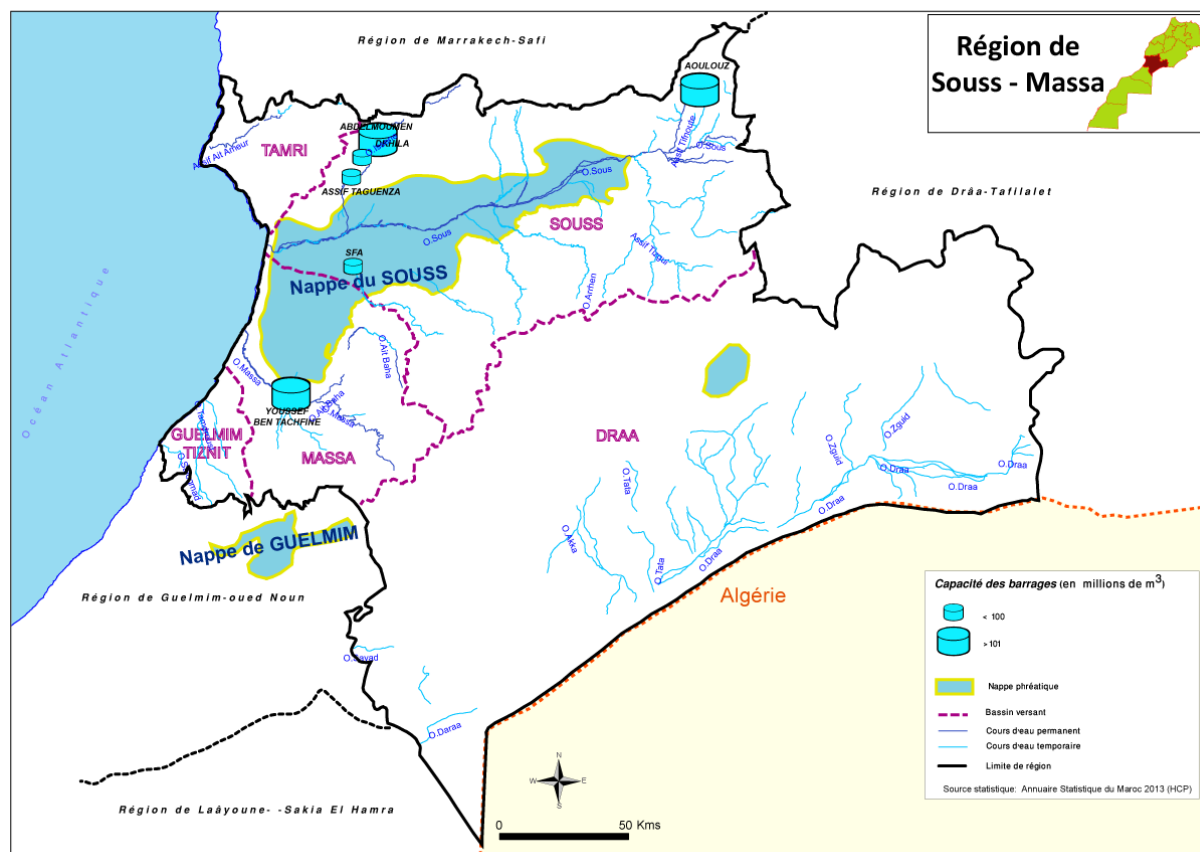
Tableau 1: Ressources en eau de surface		
Bassin Versant	Apports moyens annuels (Mm <sup>3</sup> /an)	%
<b>Souss</b>	422	65
<b>Massa</b>	138	21
<b>Tamri</b>	50	7
<b>Tamraght</b>	25	4
<b>Adoudou - Tiznit</b>	11	2
<b>Ifni</b>	6	1
Source : Agence du bassin hydraulique du Souss Massa - Agadir		

<sup>3</sup> Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, 2014



## b) Ressources en eau souterraine

La région est riche en nappes phréatiques et profondes (continues et discontinues). En l'absence de ces nappes, les petits aquifères et les nappes alluviales alimentent les zones pauvres en eau.



Carte 5: Ressources en eau

## 3. La Forêt

Les forêts de la région de **Souss-Massa** s'étendent sur une superficie de 1.164.360 hectares, (dont près de 79% sont des Feuillues naturelles) ce qui représente 13% du total national contre 19,1% en 1997.

La forêt couvre environ 22% du territoire régional dont 47% se trouve dans la province de Taroudannt et 37% dans la province de Tata.

**Tableau 2: Superficies des essences forestières naturelles par type et par province (ou préfecture) en 2011**

Province/préfecture	Total	Alfa	Matorral	Autres	Feuillues naturelles	Essences résineuses naturelles
Région de Souss - Massa	<b>1 164 360</b>	<b>45 600</b>	<b>780</b>	<b>28 540</b>	<b>923 080</b>	<b>166 360</b>
<b>Agadir</b>	162 840	-	60	2 320	98 110	62 350



<b>Chtouka - Aït Baha</b>	102 030	-	-	750	100 930	350
<b>Inezgane - Aït Melloul</b>	9 380	-	-	70	9 310	-
<b>Taroudannt</b>	551 790	-	720	2 150	461 540	87 380
<b>Tiznit</b>	292 720			23 250	253 190	16 280
<b>Tata</b>	430 020	45 600	-	382270	880	1 270
<b>Total Maroc</b>	<b>8 976 790</b>	<b>2 954 200</b>	<b>655 080</b>	<b>1 410 350</b>	<b>2 827 680</b>	<b>1 129 480</b>

**Source : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, 2014**

La forêt, dans la région Souss-Massa, constitue une véritable barrière naturelle contre la désertification, l'érosion hydrique et éolienne et les tempêtes de sable, en plus de son rôle majeur aux niveaux social et économique.

Malgré l'existence d'une diversité forestière régionale (arganier, jujubier, chêne vert, thuya, pins et genévriers), l'arganier domnie plus de 63% de la superficie forestière régionale avec environ 730.127 ha. Cette superficie est répartie sur les cinq préfectures et provinces : préfectures Agadir-Ida Ou Tanane et Inzegane Ait Melloul, et les provinces de Chtouka Ait Baha, Taroudannt et Tiznit.

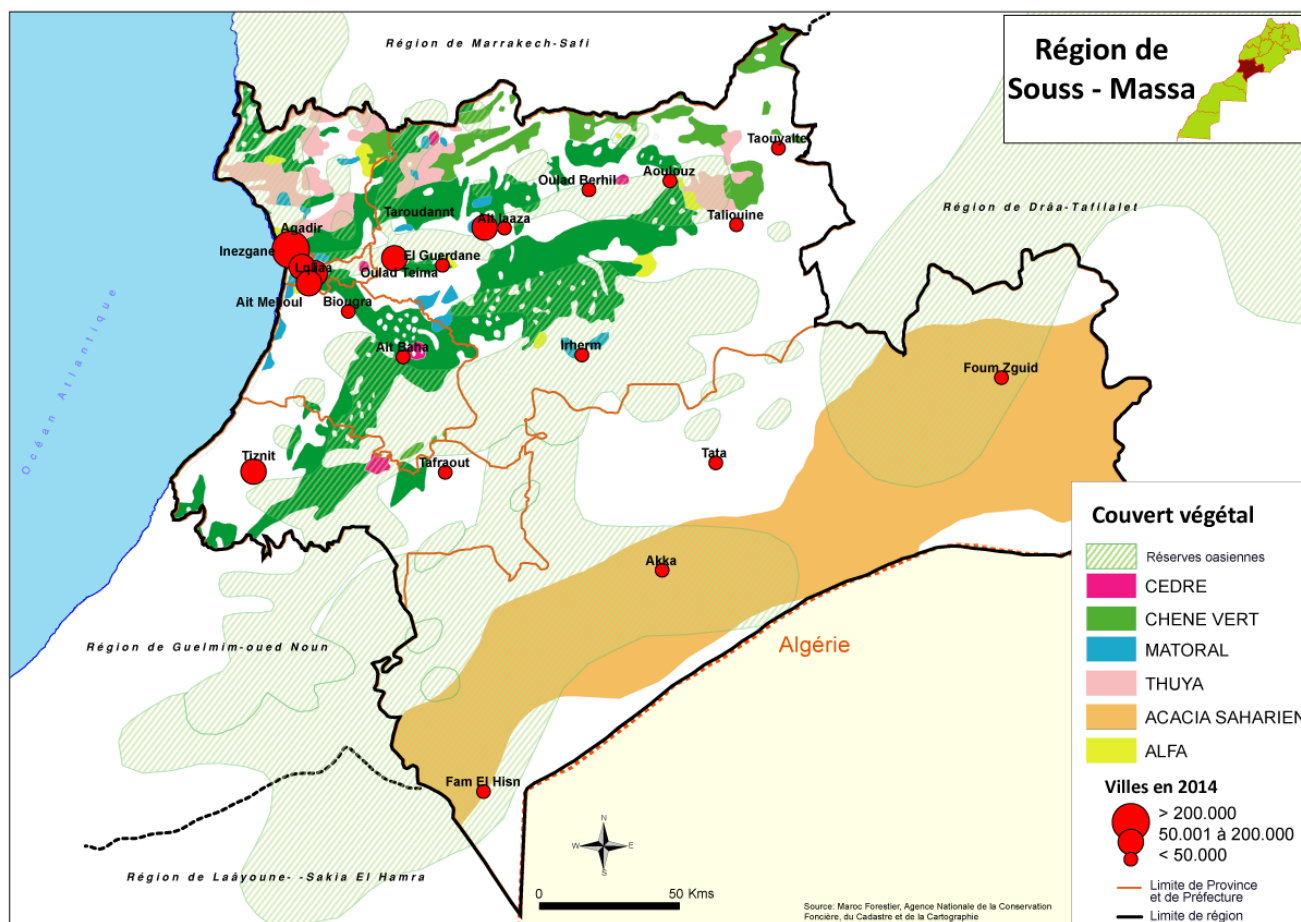
Les arbres les plus répandus dans la région sont l'arganier, l'olivier, le thuya de berbérie et le chêne vert.

Située à 80 km au Nord d'Agadir, la forêt d'Imouzzer regorge de nombreux arbres et plantes dont le thym, l'euphorbe, le caroubier, le chardon et le thuya de berbérie (célèbre pour son bois). Plusieurs arbres fruitiers poussent dans la vallée du Souss en l'occurrence : le palmier, l'olivier, le grenadier, le figuier, ainsi que le figuier de barbarie.

A Tafraout (Anti-Atlas d'Agadir) et dans le Saghro, l'arbre maître est l'amandier.







Carte 6: Couvert forestier de la région

## 4. La faune

La faune<sup>4</sup> de la région de Sous-Massa, est composée notamment de :

- Lièvres, porcs épics, écureuils de barbarie, plusieurs espèces de tortues, outardes, perdreaux, cailles, perdrix rouges, pigeons bisés et oiseaux migrateurs qui la visitent durant leur long périple (cigognes blanches, tourterelles des bois, cailles migratrices, pigeons ramiers, canards colverts, foulques d'eau).
- Pacifique magot de barbarie, seule espèce de singe d'Afrique du nord, réside dans le Haut-Atlas.
- Mouflons à manchettes, les cerfs de barbarie et les gazelles de Cuvier. Dans les montagnes.
- Gazelle dorcas, magnifique de beauté, entrecroise les chameaux, dans le désert.
- sanglier dans les forêts, notamment dans les collines au Sud du Haut Atlas.

La réserve d'oiseaux du Parc National de Sous-Massa constitue l'un des plus importants parcs de la région avec une superficie de 33.800 ha.

## 5. Espaces spécifiques

<sup>4</sup> Source : Site officiel de la Wilaya de Sous-Massa-Drâa, 2015



## a) Les Oasis

La région Souss-Massa est composée, entre autres, d'un ensemble d'oasis situées essentiellement dans la vallée de Drâa. Ces espaces stratégiques et de valeur inestimable, ont joué un rôle décisif dans l'histoire, par le biais du commerce transsaharien, et contribuent pleinement à l'identité nationale.

Les oasis de la région disposent de ressources appréciables pour leur développement. Elles recèlent un ensemble d'atouts qui présentent des opportunités pour la mise en valeur du territoire local et la consolidation de l'économie régionale. Grâce à leurs attraits naturels et culturels variés, elles constituent un espace touristique stratégique, contribuant à la promotion du tourisme aussi bien régional que national. Elles sont le lieu d'une intense activité maraîchère, de culture en terrasse de céréales et de vergers abrités par les palmiers dattiers, l'arbre par excellence des oasis.

L'importance des oasis comme patrimoine millénaire s'est traduite par leur déclaration par l'UNESCO en tant que **Réserve de Biosphère** : la Réserve de Biosphère des Oasis du Sud marocain « RBO ». C'est la deuxième réserve de ce genre au niveau national, mais aussi au niveau de la région Souss-Massa.

## b) Le Littoral

La région Souss-Massa est dotée d'une frange littorale qui s'étend sur la façade atlantique sur un linéaire de 180 km limité par la commune rurale d'Imessouane au nord et la commune rurale d'Arbaa Sahel au sud.

Cette zone côtière constitue un pôle d'attraction important pour les activités socio-économiques d'intérêt régional, compte tenu de son poids démographique, économique et de sa fonction dans l'organisation de l'espace régional.

Le littoral de la région compte plusieurs sites de pêche éparpillés tout au long de la côte, ces points d'accès aux ressources halieutiques de la région sont de différentes grandeurs. Il est riche en biotopes de grands intérêts écologiques, en l'occurrence la forêt de l'arganier, les dunes, les zones humides, les steppes, les euphorbes et les falaises côtières. Ainsi, le Parc National Souss Massa qui s'étend de l'embouchure d'oued Souss à Aglou, représente un outil de gestion pour la préservation des ressources naturelles et l'encouragement de l'écotourisme.



## IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE

### 1. Population

La population de la région de Souss-Massa se chiffre à 4 2.676.847 habitants, avec un taux de croissance annuel de 13,18% entre 2004 et 2014.

La part de la population de la région représente 8% de la population nationale. Le poids démographique de la région, positionne celle-ci au sixième rang en termes d'effectifs et la fécondité y est relativement faible (2,0).

Le taux d'accroissement annuel moyen de la région sur la période 2004-2014 est équivalent à la moyenne nationale (1,42%).

#### a) Répartition de la population par préfecture et province

La répartition de la population par préfecture et province montre le caractère dominant de la province Taroudannt et des préfectures d'Agadir-Ida -Ou-Tanane et d'Inezgane- Ait Melloul.

Tableau 3 : Population des Provinces et des Préfectures (Ensemble des deux milieux urbain et rural)	الأسر Ménages	السكان Population	الأجانب Etrangers	المغاربة Marocains
Région: Souss-Massa	601 511	2 676 847	4 914	2 671 933
Préfecture: Agadir-Ida -Ou-Tanane	143 752	600 599	3 708	596 891
Province: Chtouka- Ait Baha	88 732	371 102	211	370 891
Préfecture: Inezgane- Ait Melloul	124 340	541 118	430	540 688
Province: Taroudannt	171 186	838 820	335	838 485
Province: Tata	22 359	117 841	32	117 809
Province: Tiznit	51 142	207 367	198	207 169

*Source: Haut Commissariat au Plan, Recensement de la Population et de l'Habitat, 2014*

Plus de la moitié de la population de la région habite à la wilaya d'Agadir (57%) et la province la moins peuplée est celle de Tata (4% de la population totale de la Région).

#### b) Taux d'accroissement de la population par province et préfecture

L'accroissement démographique de la population urbaine de la région est attribué en plus de la fécondité naturelle, à l'extension des périmètres urbains des grandes villes, à l'émergence de nouveaux centres urbains et aussi à la migration des ruraux vers les villes.

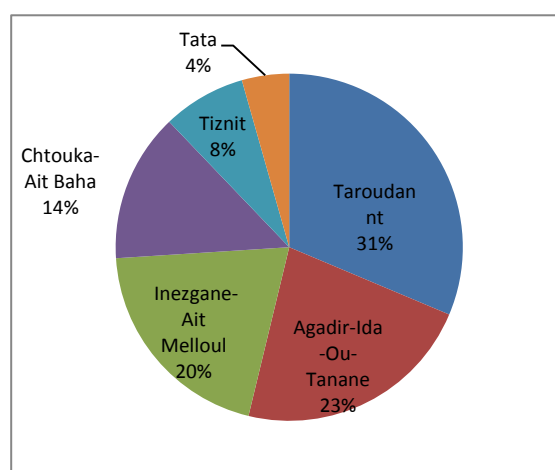
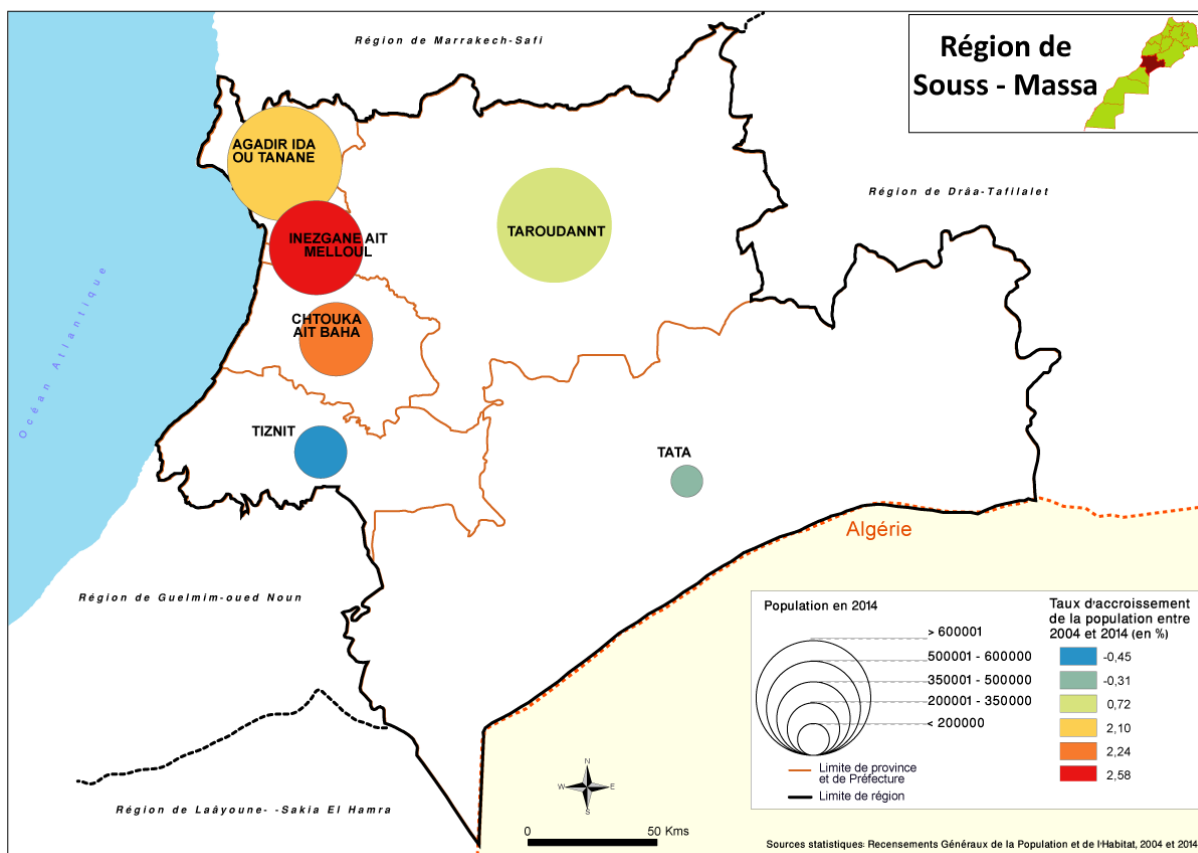


Figure 1: Répartition de la population en 2014 selon les provinces et les préfectures



En effet, la préfecture d’Inezgane-Ait Melloul a enregistré le taux d'accroissement le plus fort: 2,58%, suivie de la province de Chtouka-Ait Baha avec 2,24% et la préfecture d’ Agadir-Ida-Ou-Tanane avec 2,10% alors que la province Taroudannt a enregistré un taux de 0,72% et des taux négatifs de -0,31% et -0,45% au niveau de Tata et Tiznit successivement.

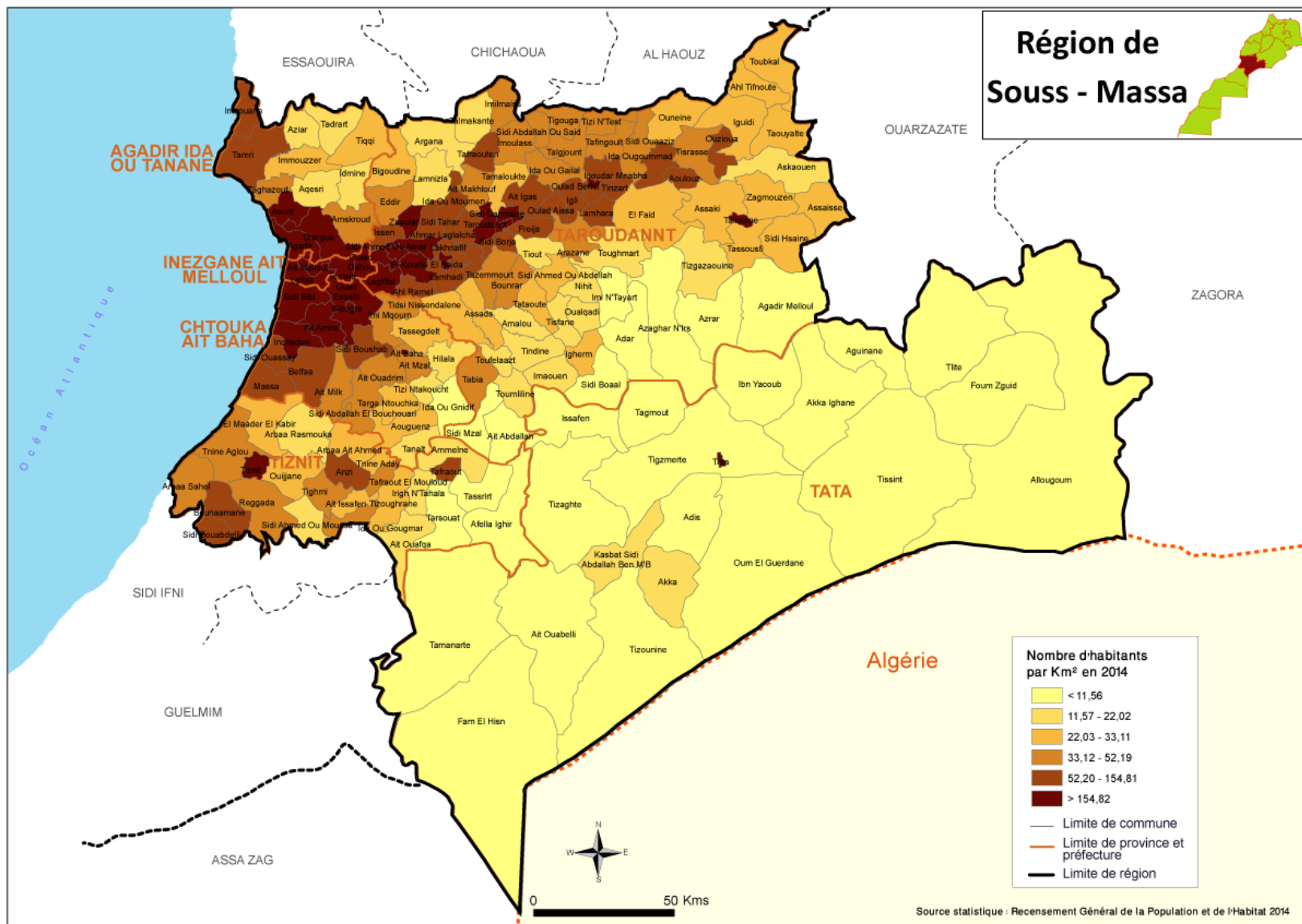


Carte 7: Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014

### c) Densité de la population par commune

La densité de la population de la région est de 49,8 habitants au km<sup>2</sup>. Comparée à la densité de l'ensemble du MAROC (47,6), la région est la septième des plus densément peuplées du pays.





Carte 8: Densité communale de la population en 2014



## 2. Chômage et activité

Le taux de chômage au niveau de la région de **Souss-Massa** en 2012 varie entre 11,2% au niveau de la province d'Inezgane-Aït Melloul et 3,5% au niveau de la province de Taroudannt. Selon le milieu de résidence, le taux de chômage atteint un maximum de 13,7% au niveau du milieu urbain de la province d'Ouarzazate contre 1,9% seulement dans le rural de la province de Taroudannt.

En milieu rural de la région, le taux d'activité est nettement supérieur à celui enregistré en milieu urbain. Il atteint son maximum au niveau de la province d'Ouarzazate avec un taux d'activité en milieu rural de 55,9%, la même province enregistre le faible taux en milieu urbain avec 40,6%.

Année 2012 <sup>5</sup>	Taux de chômage (%)			Taux d'activité (%)		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
<b>Souss - Massa</b>	<b>6,2</b>	<b>11,7</b>	<b>2,6</b>	<b>48,8</b>	<b>42,6</b>	<b>53,9</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	8,4	12,6	3,7	47,2	43,3	52,4
Inezgane-Aït Melloul	11,2	11,8	5,5	44,3	43,8	49,1
Ouarzazate	5,6	13,7	2,9	51,1	40,6	55,9
Taroudannt	3,5	9,6	1,9	52,4	41,3	56,4

Source statistique: Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc de 2013

## 3. Armature Urbaine

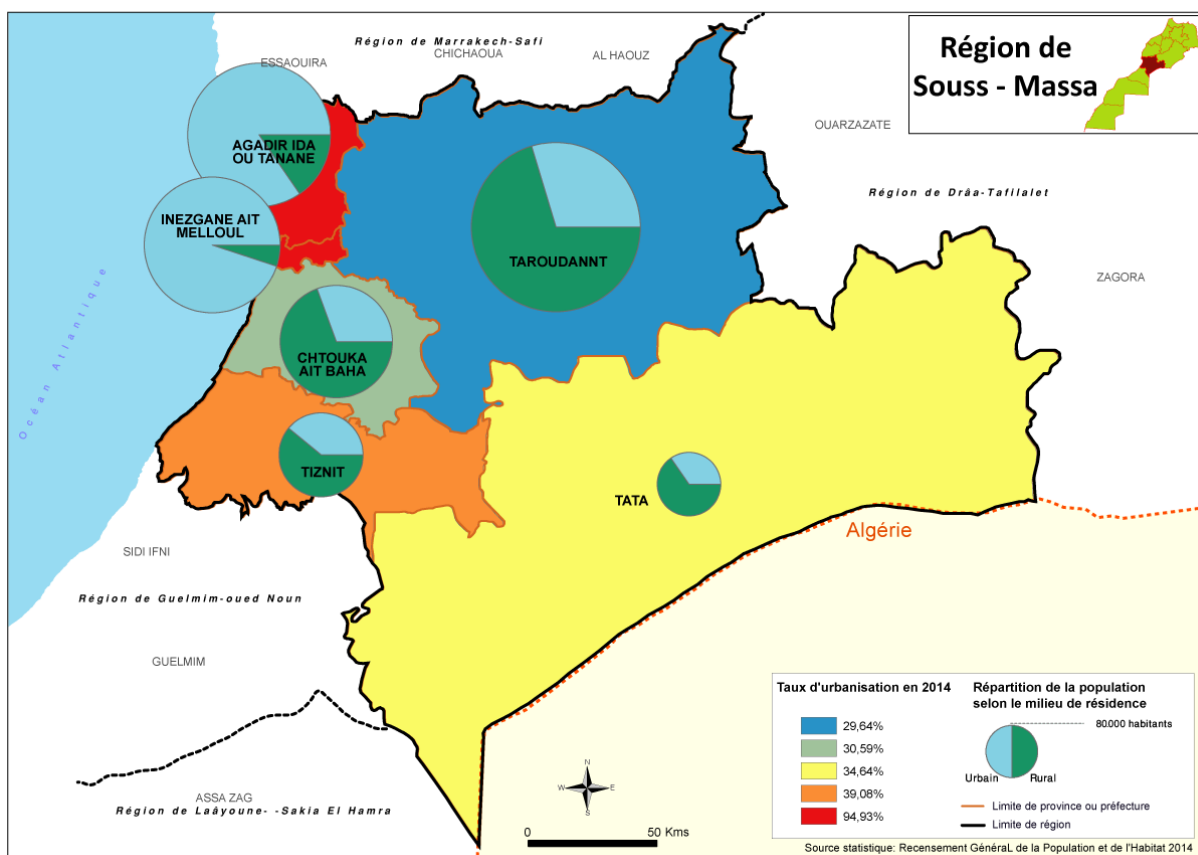
La répartition de la population selon le milieu de résidence met en évidence le caractère urbain de la région. En effet 56,26% de la population vivent dans le milieu urbain, contre 43,74% dans le milieu rural.

Les provinces de Taroudannt et de Chtouka- Ait Baha sont les moins urbanisées avec respectivement des ratios de 30% et 31% de la population urbaine par rapport à la population totale de la province. Les préfectures d'Agadir-Ida -Ou-Tanane et de Inezgane- Ait Melloul sont les plus urbanisées avec des taux d'urbanisation de 85% et 95% respectivement.

Le grand Agadir concentre près de 75% de la population urbaine de la région.

<sup>5</sup> Population âgée de 15 ans et plus

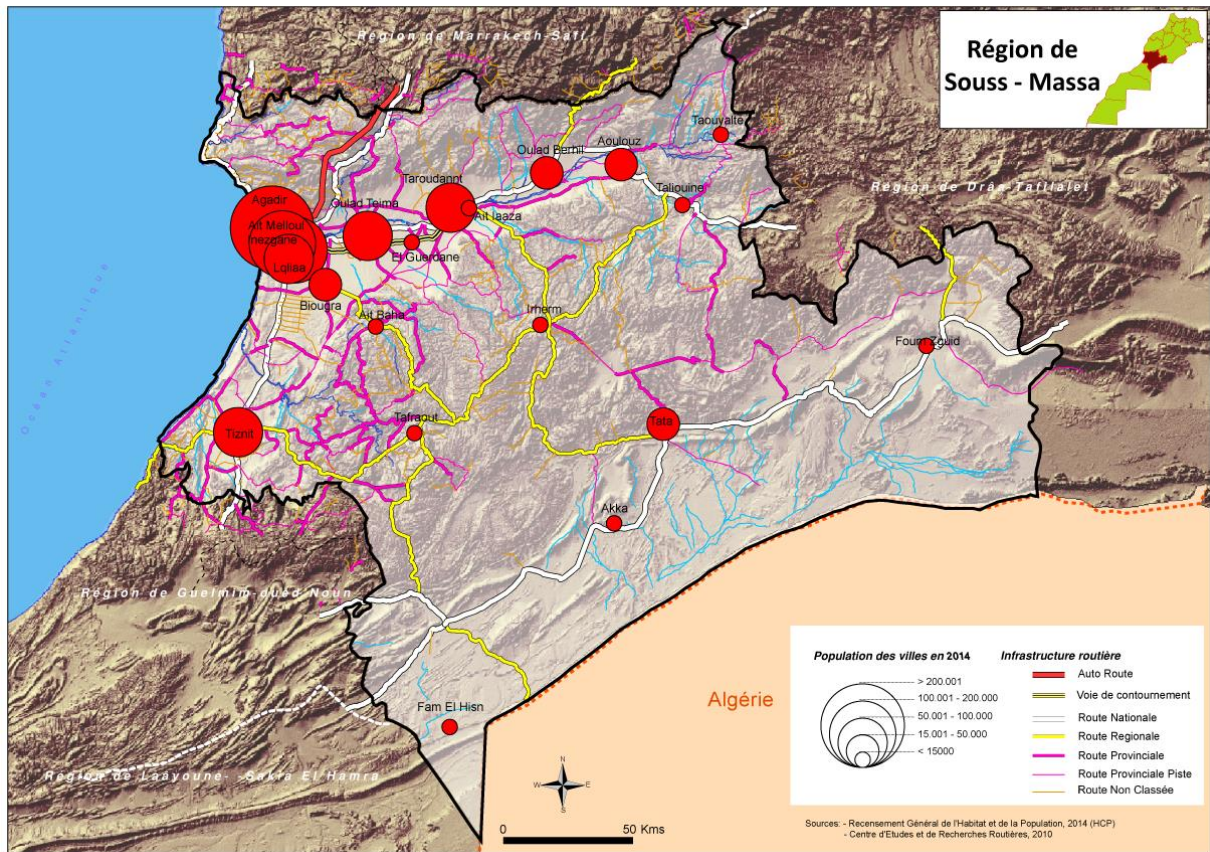




Carte 9: Taux d'urbanisation en 2014

Un grand groupement urbain domine largement l'armature urbaine de la Région: Agadir, Ait Melloul, Inezgane, Oulad Teima et Lq liaa, concentrant plus de **75%** de la population urbaine de la Région. Viennent ensuite trois villes moyennes qui sont Taroudannt, Tiznit et Biougra avec une population variant entre 40.000 et 80.000 Habitants. Cinq petites villes ont une population qui varie entre 12.000 et 25.000 habitants, il s'agit d'Oulad Berhil, Tata, Aoulouz Ait Iaaza et El Guerdane, totalisant 7% de la population urbaine régionale.





Carte 10: Réseau urbain de la Région

#### 4. Pauvreté et développement humain

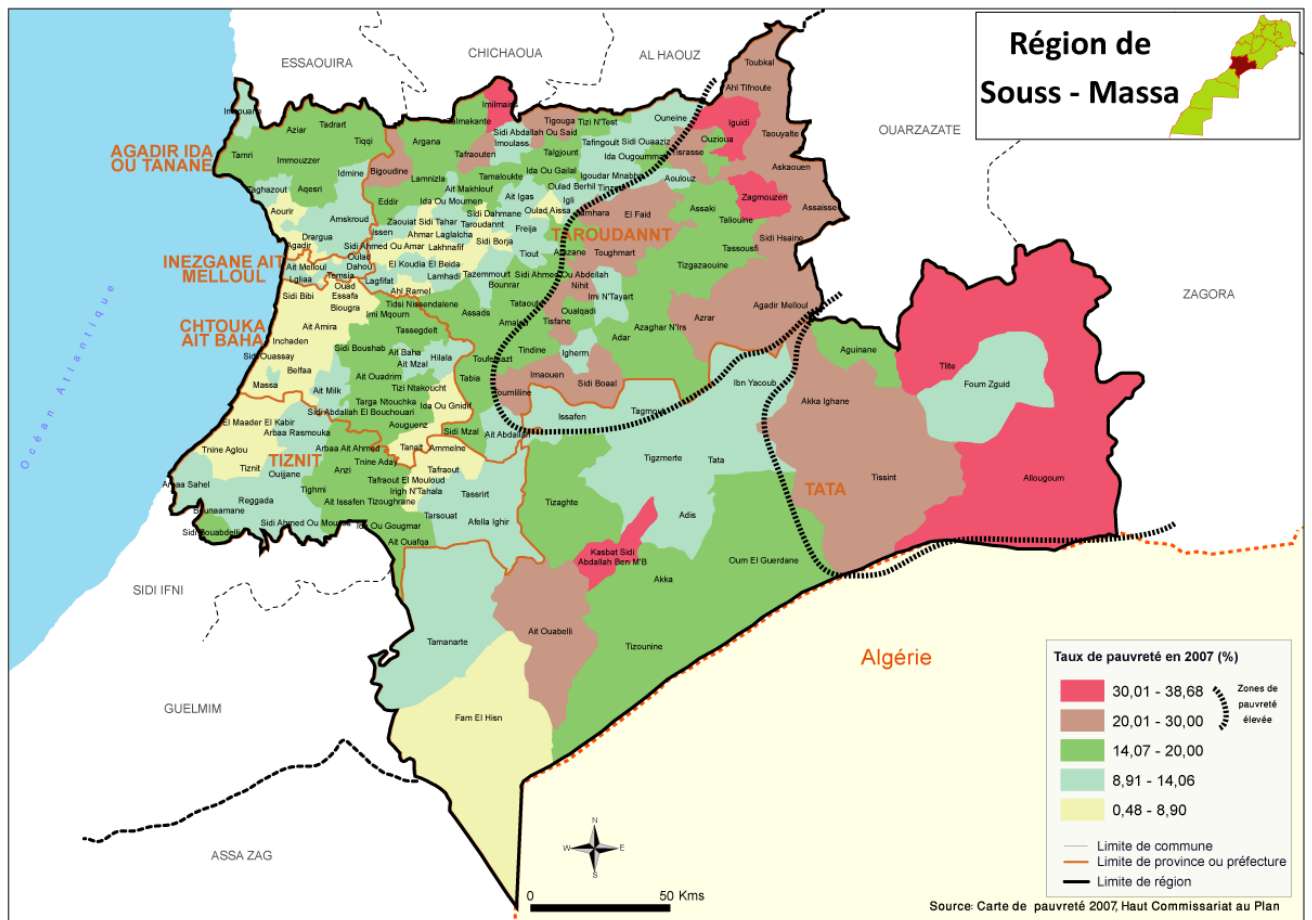
Selon la carte de pauvreté de 2007, le taux de pauvreté dans la région de Souss-Massa s'est situé à 14,06% contre 8,9% à l'échelle nationale, soit un écart négatif de 5,16 points.

Par milieu de résidence, la pauvreté demeure beaucoup plus ancrée en milieu rural de la région. En effet, 6 communes rurales ont un taux de pauvreté supérieur à 30%, représentant 2% de la population et 24 communes rurales ont un taux de pauvreté entre 20 et 30 % et représentant 6,8% de la population. Ces deux ensembles de communes relèvent des deux provinces de Tata et de Taroudannt.

Cependant, en milieu urbain de la région, le taux de pauvreté varie entre 0,56% à la municipalité de Dcheira El Jihadia et 17,65% au niveau de la municipalité de Taliouine, province de Taroudant.







Carte 11: Taux de pauvreté des communes en 2007



## V. INFRASTRUCTURES DE BASE

### 1. Le réseau routier

La région dispose d'une armature routière assez satisfaisante par rapport au reste du territoire national avec 6444 km de routes classées, soit 11,2% du total des routes du Royaume.

Le réseau routier est réparti comme suit :

- Routes Nationales : 1077 Km ;
- Routes Régionales: 982 Km ;
- Routes Provinciales: 4385 Km.

### 2. Transport

A l'instar des autres régions du Maroc, le transport routier joue un rôle central dans le trafic de marchandises, et le déplacement des personnes au niveau de la région de Souss-Massa. Le nombre de permis de conduire délivrés en 2012 est de 22 305 dont 15 % ont été délivrés à des femmes.

Le nombre de véhicules immatriculés en 2012 est de l'ordre de 17.021 véhicules comme suit :

<b>Tableau 5: Immatriculation des véhicules par centre immatriculateur</b>				
Année 2012	<i>Total général</i>	<i>Véhicules utilitaires</i>	<i>Voitures de tourisme</i>	<i>Motocyclettes</i>
<b>Région de Souss - Massa</b>	<b>17 021</b>	<b>10 130</b>	<b>6 705</b>	<b>186</b>
Agadir	9 314	5 250	3 989	75
Chtouka Aït Baha	845	556	288	1
Inezgane	3 471	2 145	1 226	100
Taroudannt	2 051	1 397	648	6
Tiznit	1 340	782	554	4

*Source : Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, 2013*

### 3. Le réseau autoroutier

La région de Souss-Massa, a été reliée en juin 2010 au réseau autoroutier national à travers le tronçon Agadir-Marrakech, long de 250 kilomètres. Il fait partie de l'autoroute **A7**, longue de 453 km et reliant Casablanca à Agadir.

Ce tronçon Agadir-Marrakech comporte 4 aires de repos, 7 gares de péage sur échangeur et deux centres d'entretien ; il comprend le tunnel de Zaouiat Aït Mellal, long de 560 mètres,

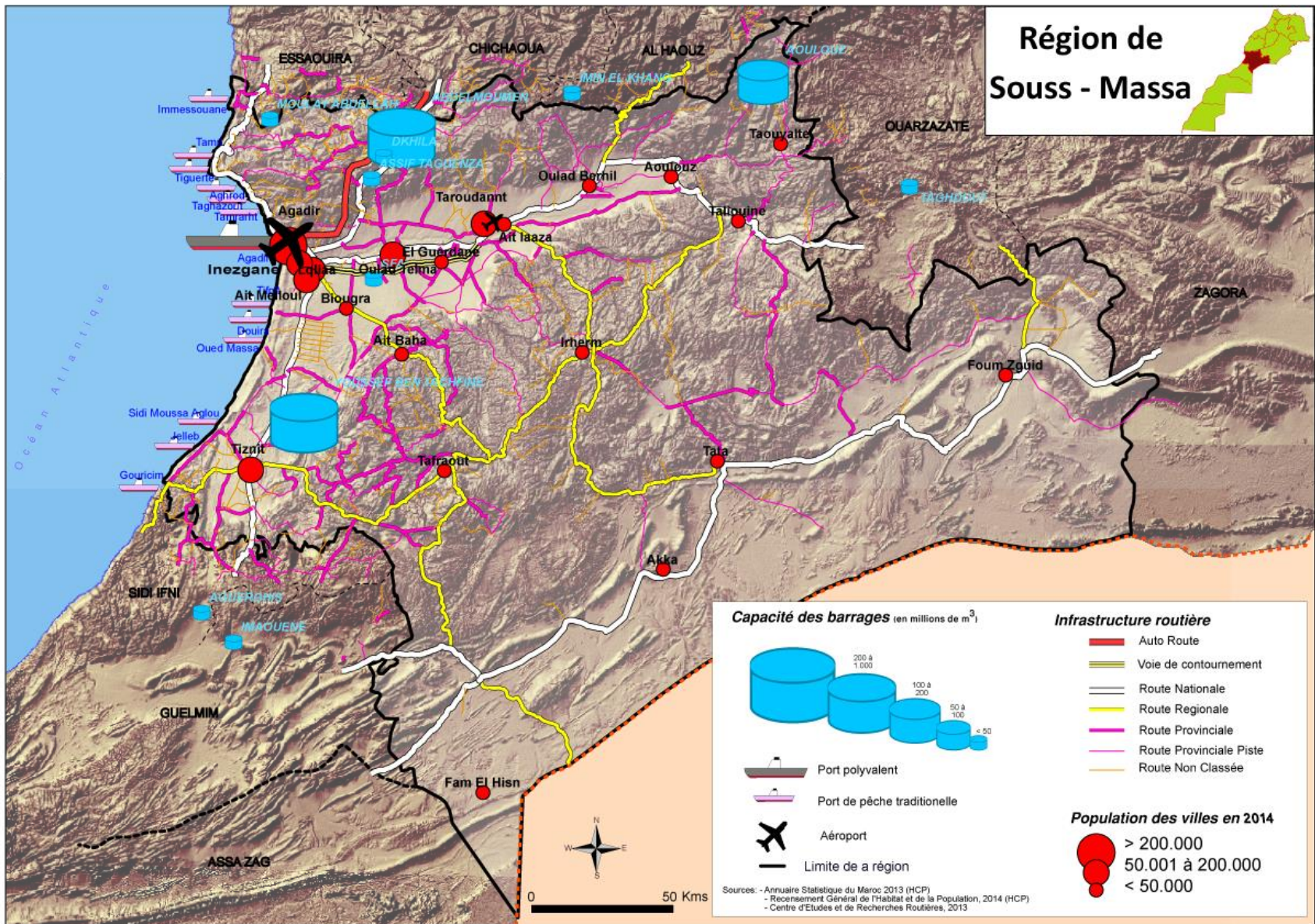


13 viaducs d'une longueur totale de 2.921 m, 90 ponts et 55 passages pour piétons et pour véhicules.

#### 4. Le réseau Ferroviaire

La région de Souss-Massa ne dispose pas d'armature ferroviaire. Elle est servie à partir du réseau ferroviaire s'achevant à Marrakech et assurant une correspondance vers Agadir, via des bus.





Carte 12 : Principales infrastructures de base



## 5. Equipement aéroportuaire

### a) Infrastructure

La région dispose d'un seul aéroport international (Agadir « Al Massira ») à Agadir, le troisième à l'échelle nationale par le volume de trafic avec 1.392.752 passagers à fin 2012. L'aéroport dispose d'une aérogare d'une superficie de 26 550 m<sup>2</sup>, ayant une capacité de 3 millions passagers par an, d'un parking avions de 19,4 ha et d'un parking voitures de 2,5 ha.

La région dispose aussi d'un aérodrome à Taroudannt, qui dispose d'un centre de parachutisme et que l'ancien aéroport international Agadir Inezgane, a été transformé en base militaire aérienne.

### b) Trafics aériens :

L'activité aérienne à l'aéroport d'Agadir est diversifiée, avec une nette prédominance des mouvements commerciaux ayant atteints 12.126 en 2012 sur un total de 14.467 mouvements.

#### ➤ Transport des passagers :

L'aéroport international d'Agadir assure presque 100 % du transport aérien des passagers dans la région et dessert aussi les provinces du Sud. L'activité aérienne des passagers s'est caractérisée en 2012 par la circulation de 1.392.752 passagers représentant ainsi 9,14% du total des passagers ayant transité par l'ensemble des aéroports marocains.

#### ➤ Transport des passagers selon les destinations:

L'essentiel du trafic aérien de l'aéroport d'Agadir est européen. A fin 2012<sup>6</sup>, les liaisons intérieures représentent 38,14% du taux total du transport aérien des passagers, celles avec l'Europe sont de l'ordre de 57,23%.

#### ➤ Trafic commercial au niveau des aéroports de la région Souss-Massa

La totalité du trafic aérien commercial de la région se fait à l'échelle de l'aéroport d'Agadir. Le fret en tonnes des marchandises transportées a atteint 194,076 en 2012. Ce volume représente à peine 0,37% du trafic national et 48% s'est effectué à travers des lignes intérieures.

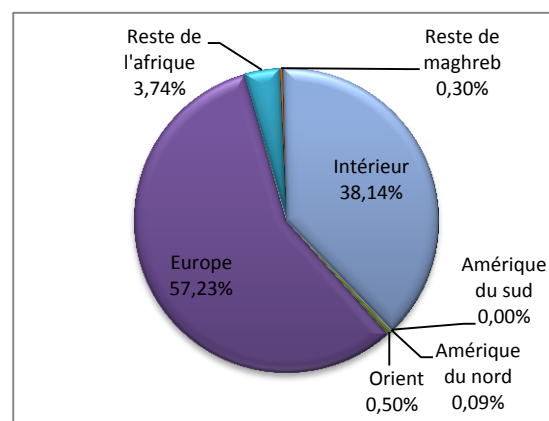


Figure 2: Transport aérien, Nombre de voyageurs selon les lignes à fin 2012

<sup>6</sup> Source : Office National des Aéroports



## 6. Equipement Portuaire

La région Souss-Massa, compte un seul port polyvalent : le complexe portuaire situé dans la préfecture d'Agadir-Ida Ou Tanane et plusieurs ports de pêche au long de la côte atlantique (Douira, Tiguerte, Aghrod, Sidi Moussa Aglou, Tigourakine, Taghazout, Tifnit, Gouricim, Immessouane, Tamrarht, Oued Massa, Jelleb, Imiouaddar et Tamri).

**Le port d'Agadir** se situe à 170 Km au sud du port d'Essaouira et à 180 Km au nord du port de Sidi Ifni. C'est un port à compétences diverses : pêche, commerce, plaisance, croisière et militaire. Il est situé sur la côte atlantique à 35 Km au sud du Cap Ghir, au fond d'une baie protégée et largement ouverte vers le sud-ouest.

En ce qui concerne son importance au niveau du commerce extérieur, le port d'Agadir a enregistré un trafic de marchandises chargées en 2013 de l'ordre de 1 637 964 tonnes, dont une grande partie de produits agricoles, notamment les agrumes et les primeurs. Quant aux marchandises déchargées, elles représentent 2 276 243 tonnes, soit un total de 3 914 207 tonnes représentant 6% du volume des trafics. Ces marchandises importées sont composées essentiellement de céréales, du charbons et coke et des hydrocarbures.

## 7. Poste et Télécommunication

Vu l'importance économique et sociale du secteur des postes et télécommunications, les opérateurs télécoms continuent d'améliorer et de développer leurs prestations tant au niveau national que régional. Il est de même pour la région de Sous-Massa où il a été procédé durant ces dernières années, à l'instar des autres régions du Royaume, à la réalisation de plusieurs projets portant sur la création de nouvelles infrastructures et équipements.

Ainsi, la région est bien équipée en termes de technologies d'information et de communication en répondant aux normes internationales (ADSL, internet, téléphonie fixe et mobile). C'est l'une des plates-formes les plus compétitives d'Afrique.

## 8. Alimentation en eau potable et électricité

### a) L'Eau Potable

Pour le grand Agadir et quelques centres ruraux, l'eau potable est distribuée respectivement par la RAMSA<sup>7</sup> et les associations pour un nombre de clients avoisinant, à fin 2013, 207.520 clients. La demande en eau au titre de l'année 2013 a connu une augmentation de l'ordre de

<sup>7</sup> Régie Autonome Multiservices d'Agadir



1% par rapport à celle de l'année 2012 quant à la consommation, elle a enregistré une augmentation de 1.35 %.

Durant l'année 2013, les besoins de la Régie en eau s'élèvent à 1 316 l/s (41.51 Millions de m<sup>3</sup>/an). Et pour satisfaire la demande en eau potable du Grand Agadir à moyen et à long terme, l'ONEE a entamé un projet d'envergure du complexe hydraulique My Abdellah qui consiste à réaliser un système d'adduction avec une capacité de production de 1400l/s. Ce projet dont la première tranche est mise en service depuis 2007 constitue actuellement la plus importante ressource de production avec une capacité de l'ordre de 850 l/s.

Par ailleurs, et afin de satisfaire les besoins à moyen et à long terme, l'ONEE a programmé au nord d'Agadir la réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer pour un débit de 1m<sup>3</sup>/s. En attendant la mise en service de ladite station dont la mise en service était prévue en 2015, l'ONEE devra mettre en place des actions pour palier à un éventuel déficit en procédant notamment au renforcement des installations existantes et à la création de nouveaux forages.

L'ONEE intervient au niveau de tout le reste du territoire de la région et dessert un nombre important de centres et de douars touchant ainsi environ 90.000 abonnés moyennant la réalisation d'importantes unités de traitements et d'adductions régionales.

Tableau 6: Taux d'accès de l'eau potable en milieu rural en 2014	
Province/Préfecture	Taux en 2014
Agadir-Ida-Ou-Tanane	98%
Chtouka Ait Baha	97%
Inezgane-Ait Melloul	99%
Taroudant	91%
Tata	99%
Tiznit	96%

Source : Ministère Délégué Chargé de l'Eau, 2015

## b) L'Electrification

La région dépend du nord du pays pour l'essentiel de sa consommation électrique. Une usine thermique de production d'électricité, à Agadir, fournit environ 13% de la consommation de la région.

L'alimentation en électricité est assurée par la RAMSA<sup>8</sup> dans le Grand Adagir, et par l'ONEE dans le reste des milieux urbains et ruraux de la région.

A fin avril 2014, le nombre des villages mis sous tension a atteint 5647, ce qui représente 15,5% du total des villages marocains mis sous tension.

<sup>8</sup> Régie Autonome Multiservices d'Agadir



**Tableau 7: Liste des villages mis sous tension à fin avril 2014**

<b>Région et Provinces</b>	<b>Nombre de villages</b>
Agadir Ida Outanane	503
Chtouka Ait Baha	1276
Inezgane Ait Melloul	13
Taroudannt	2462
Tata	202
Tiznit	1191
<b>Région Souss-Massa</b>	<b>5647</b>
<b>Maroc</b>	<b>36355</b>

*Source : Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, 2015*





## VI. SERVICES SOCIAUX

### 1. Education et enseignement

au niveau de la région, l'infrastructure scolaire est composée d'un réseau de 916 établissements pour le primaire, 213 collèges (publics et privés) et 110 lycées offrant 27 internats dont 8 sont en milieu rural.

Concernant le taux de scolarisation, selon le RGPH 2014<sup>9</sup>, le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans est de **95,7%** contre 94,7% au niveau national. Ce taux est plus élevé chez les garçons avec 96,5% que chez les filles où il est estimé à 94,9%. Ces chiffres placent la région à la 6<sup>ème</sup> place des régions marocaines.

Quant au taux d'analphabétisme, la région est en 7<sup>ème</sup> position. En effet, la population de moins de 10 ans est analphabète à raison de 34%. Ce chiffre s'élève à 45,7% chez les femmes contre 21,0% chez les hommes, marquant une grande disparité Homme/Femme. Ce taux est d'environ 32% au niveau national.

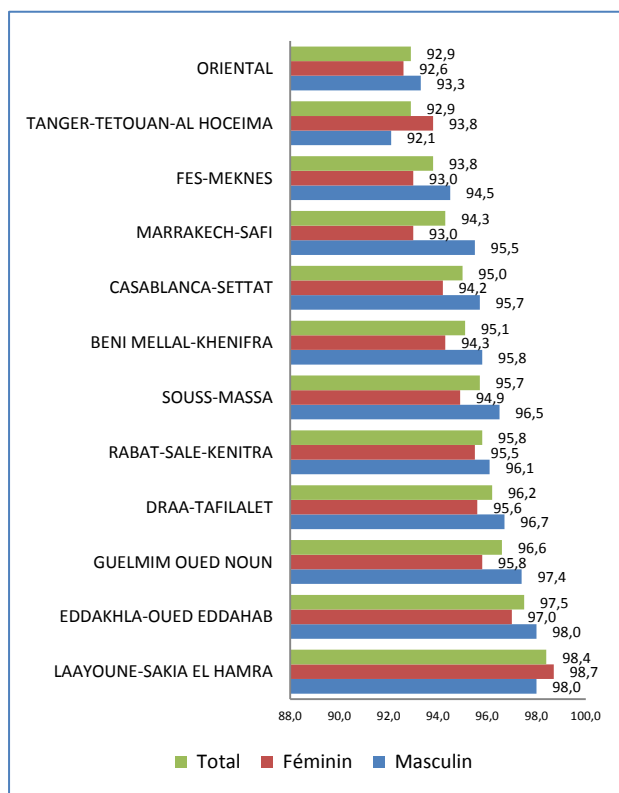


Figure 3: Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par régions (%)

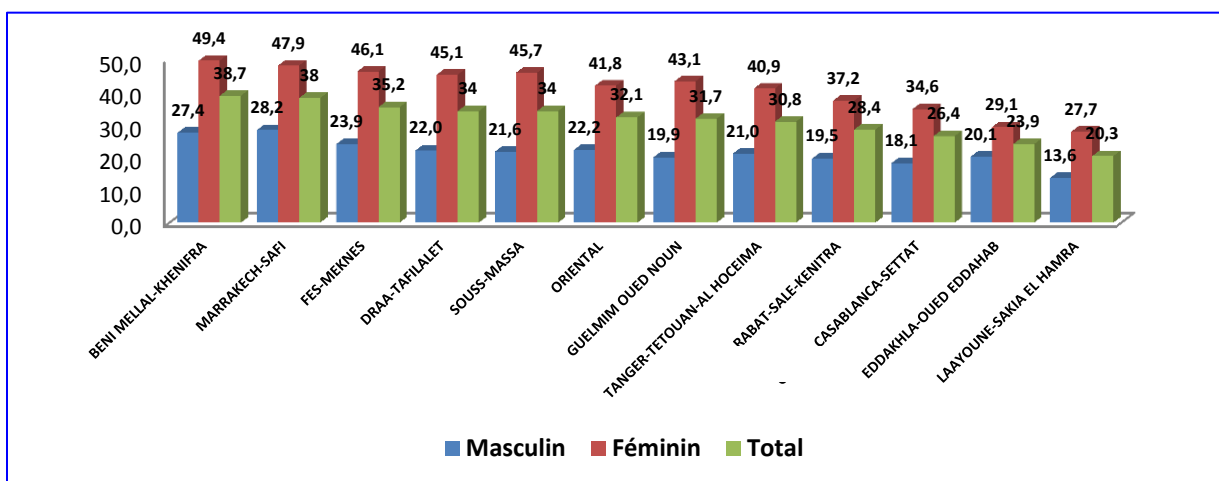


Figure 4: Taux d'analphabétisme des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par régions (%)

<sup>9</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, publié le 13 octobre 2015



A l'exception des centres de formation pour instituteurs dont disposent plusieurs provinces de la région, les établissements de l'enseignement supérieur sont implantés dans les seules préfectures d'Agadir-Ida Ou Tanane et Inezgane Aït Melloul.

L'enseignement supérieur public à **Souss-Massa** dispose d'une seule université : **L'Université Ibn Zohr-Agadir**, composée de plusieurs facultés : Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Agadir, Faculté des Sciences, Ecole Supérieure de Technologie, Ecole Nationale des Sciences Appliquées, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Faculté Polydisciplinaire-Ouarzazate, Faculté Polydisciplinaire-Taroudannt et EST Guelmim.

D'autres écoles supérieures existent dans la région comme l'Institut de Technologie Appliquée, l'Ecole Hôtelière, l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes,...

Le nombre des étudiants de l'enseignement supérieur public au niveau de la région Souss-Massa est de 69.278 étudiants, représentant un taux de 13% de l'ensemble des étudiants au niveau national.

Le secteur privé intervient également dans le domaine de l'enseignement supérieur à travers plusieurs établissements localisés dans la région. Ces derniers offrent une formation dans les filières suivantes : gestion, finance et comptabilité, banques et finance, hautes études en informatique, informatique et gestion, carrières de santé.

### a) Enseignement préscolaire

- Ecoles coraniques

Le tableau ci-dessus montre que l'effectif des élèves inscrits dans les écoles coraniques au titre de l'année scolaire 2013-2014 et qui a atteint 60.809 enfants, dont 26.957 sont de sexe féminin, soit 44%. L'effectif des encadreurs qui est de 3.744 éducateurs représente 14% du total national.

Tableau 8: Enseignement préscolaire traditionnel, répartition des élèves et des classes selon les provinces et la préfecture, année scolaire 2013-2014	Elèves		Educateurs
	Total	Féminin	
<b>Souss - Massa</b>	<b>60 809</b>	<b>26 957</b>	<b>3 744</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	16 216	7 939	712
Chtouka-Aït Baha	6 787	3 036	429
Inezgane-Aït Melloul	10 698	4 924	505
Tata	5 213	2 553	294
Taroudannt	17 159	6 386	1 103
Tiznit	4 736	2 119	701
<b>Ensemble Maroc</b>	<b>488250</b>	<b>202463</b>	<b>25938</b>
Source : Ministère de l'Education Nationale, 2014			

- Enseignement préscolaire moderne et public



L'effectif des élèves inscrits à l'enseignement préscolaire moderne est nettement inférieur à celui enregistré dans le cadre de l'enseignement préscolaire coranique qui a atteint 60.809 élèves contre 14.704 élèves pour l'enseignement préscolaire moderne, dont 6.970 sont de sexe féminin. L'encadrement est assuré par 900 éducateurs.

<b>Tableau 9: Enseignement préscolaire moderne et public, répartition des élèves et des classes selon les provinces et la préfecture, année scolaire 2013-2014</b>	<b>Elèves</b>		<b>Educateurs</b>
	<i>Total</i>	<i>Féminin</i>	
<b>Souss - Massa</b>	<b>14 704</b>	<b>6 970</b>	<b>900</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	5 327	2 598	355
Chtouka-Aït Baha	875	410	48
Inezgane-Aït Melloul	3 873	1 763	251
Tata	176	88	7
Taroudannt	2 688	1 285	147
Tiznit	1 765	826	92
<b>Ensemble Maroc</b>	<b>236 499</b>	<b>113 335</b>	<b>12 721</b>

Source : Ministère de l'Education Nationale, 2014

## b) Enseignement fondamental

### • Enseignement primaire public et privé

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, le nombre d'établissements scolaires du primaire dans la région de **Souss-Massa** a atteint 916 établissements dont 7 sont des écoles communautaires et 1.636 écoles satellites dont 98% (1605) sont localisées en milieu rural. Le secteur privé offre 168 établissements.

<b>Tableau 10: Enseignement primaire public et privé, établissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement</b>							
Province/préfecture	Enseignement public						Enseignement privé
	Total			Rural			
	Etablissements	Dont écoles communautaires	Satellites	Etablissements.	Dont écoles communautaires	Satellites	
Agadir Ida Outanane	109	-	163	57	-	161	68
Chtouka Ait Baha	110	3	221	102	3	221	10
Inezgane Ait Melloul	83	-	17	10	-	17	56
Tata	63	-	121	46	-	111	-
Taroudant	276	-	864	235	-	847	25
Tiznit	107	4	250	87	4	248	9
<b>Souss-Massa</b>	<b>748</b>	<b>7</b>	<b>1636</b>	<b>537</b>	<b>7</b>	<b>1605</b>	<b>168</b>

Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014

Concernant les classes utilisées au niveau de l'enseignement public, leur effectif a atteint 11.308 classes au titre de l'année scolaire 2013-2014 dont 7.748 sont en milieu rural. Le secteur privé offre 2.222 salles. Le grand Agadir en concentre quasiment la moitié (49%) suivie de la province de Taroudannt avec 33%, puis de la province de Tiznit avec 11%.



Tableau 11: Enseignement primaire public et privé, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement

Province/préfecture	Enseignement public						Enseignement privé	
	Salles utilisées		Dt nouvelles création		Classes		Salles	Classes
	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural		
Agadir Ida Outanane	1 244	615	-	-	1 729	831	946	742
Chtouka Ait Baha	1 101	1 020	19	19	1 577	1 442	117	87
Inzegane Ait Melloul	953	121	2	2	1 511	207	720	540
Tata	682	490	7	7	751	551	-	-
Taroudant	3 177	2 635	20	20	4 511	3 735	266	212
Tiznit	995	810	6	6	1 229	982	173	109
<b>Souss-Massa</b>	<b>8152</b>	<b>5691</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>11308</b>	<b>7748</b>	<b>2222</b>	<b>1690</b>

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public a atteint au titre de l'année scolaire 2013-2014, 67.076, dont 31.981 sont des filles, soit 47,7%. Il est à signaler également que 33,5% du total des élèves se trouvent en milieu urbain de la région.

Tableau 12: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe

Province/préfecture	Enseignement public				Enseignement privé		Total	
	Total		Rural		Total	Filles	Total	Filles
	Total	Filles	Total	Filles				
Agadir Ida Outanane	50 637	24 178	22 496	10 594	16 439	7 803	67 076	31 981
Chtouka Ait Baha	43 716	20 789	38 867	18 410	1 770	748	45 486	21 537
Inzegane Ait Melloul	51 985	25 070	6 577	3 192	10 833	4 996	62 818	30 066
Tata	15 732	7 561	10 571	5 144	-	-	15 732	7 561
Taroudant	115 184	54 856	89 383	42 638	4 094	1 918	119 278	56 774
Tiznit	21 437	10 126	14 600	6 777	2 469	1 108	23 906	11 234
<b>Souss-Massa</b>	<b>25 582</b>	<b>11 987</b>	<b>19 049</b>	<b>8 951</b>	<b>1 208</b>	<b>540</b>	<b>26 790</b>	<b>12 527</b>

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014

### c) Enseignement secondaire

- **Enseignement secondaire collégial public**

Durant l'année scolaire 2013-2014, le nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public a atteint 213 établissements dont 68% sont localisés en milieu rural.

Tableau 13: Nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public et privé par province

Année scolaire 2013-2014	Enseignement public				Enseignement privé
	Total		Rural		
	Total	Dt annexes	Total	Dt annexes	
<b>Souss-Massa</b>	<b>145</b>	<b>4</b>	<b>77</b>	<b>4</b>	<b>68</b>
Agadir Ida Outanane	32	-	12	-	37
Chtouka Ait Baha	19	1	15	1	3
Inzegane Ait Melloul	28	-	4	-	18
Tata	14	-	9	-	-
Taroudant	37	-	28	-	6
Tiznit	15	3	9	3	4
<b>NATIONAL</b>	<b>1 781</b>	<b>35</b>	<b>747</b>	<b>32</b>	<b>1 004</b>

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014



Le secteur privé offre 68 établissements avec une capacité de 653 salles.

**Tableau 14 : Enseignement secondaire collégial public, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement**

Province/préfecture	Enseignement public						Enseignement privé	
	Salles utilisées		Dt nouvelles création		Classes		Salles	Classes
	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural		
<b>Souss-Massa</b>	<b>2618</b>	<b>1089</b>	<b>71</b>	<b>13</b>	<b>3256</b>	<b>1343</b>	<b>653</b>	<b>329</b>
Agadir Ida Outanane	552	147	21	2	694	209	394	195
Chtouka Ait Baha	316	228	-	-	413	309	5	8
Inzegane Ait Melloul	568	56	19	-	752	82	177	84
Tata	203	105	-	-	205	116	-	-
Taroudant	709	389	18	11	908	469	32	27
Tiznit	270	164	13	-	284	158	45	15
<b>NATIONAL</b>	<b>32 932</b>	<b>9 619</b>			<b>38 845</b>	<b>12 007</b>	<b>9 701</b>	<b>5 064</b>

Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014

L'effectif du corps enseignant dans le secteur public, a atteint 4.802 dont 33% sont des femmes et ce durant l'année scolaire 2013-2014. Un effectif de 2.054 professeurs exercent en milieu rural dont 602 sont de sexe féminin. Plus de la moitié du personnel enseignant, public et privé, exercent dans le Grand Agadir (59%), suivi de la province de Taroudannt avec une part de 25%.

**Tableau 15: Personnel enseignant par province, milieu, sexe et type d'enseignement**

Province/préfecture	Personnel enseignant				Enseignement privé	
	Total		Dont rural		Total	Femmes
	Total	Femmes	Total	Femmes		
<b>Souss-Massa</b>	<b>4 802</b>	<b>1 584</b>	<b>2 054</b>	<b>602</b>	<b>1 046</b>	<b>340</b>
Agadir Ida Outanane	1 009	440	317	108	528	210
Chtouka Ait Baha	627	165	479	129	24	7
Inzegane Ait Melloul	1 034	409	109	42	252	90
Tata	283	19	154	6	-	-
Taroudant	1 317	403	694	231	154	22
Tiznit	532	148	301	86	88	11
<b>NATIONAL</b>	<b>55 688</b>	<b>22 475</b>	<b>17 176</b>	<b>5 911</b>	<b>21 046</b>	<b>7 270</b>

Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014

Quant aux élèves qui ont poursuivi leur enseignement secondaire collégial public au cours de l'année 2013-2014, leur effectif s'est élevé à 124.011 dont 40% sont en milieu rural. Au cours de la même année scolaire, la part des filles a atteint 43% de l'ensemble des élèves dans la région.

Selon les provinces, la province de Taroudannt se trouve en tête avec 26% du total des élèves, suivie de la préfecture d'Inzegane Ait Melloul et la préfecture d'Agadir Ida Outanane avec 24% chacune.



Tableau 16: Effectifs des élèves du secondaire collégial par province, région, milieu, le sexe et type d'enseignement

Province/préfecture	Enseignement public				Enseignement privé		Total	
	Total		Rural		Total	Filles	Total	Filles
	Total	Filles	Total	Filles				
<b>Souss-Massa</b>	<b>124 011</b>	<b>53 320</b>	<b>49 432</b>	<b>18 679</b>	<b>7 344</b>	<b>3 434</b>	<b>131 355</b>	<b>56 754</b>
Agadir Ida Outanane	27 500	12 515	8 291	3 336	4 312	2 111	31 812	14 626
Chtouka Ait Baha	16 237	6 495	12 056	4 599	113	49	16 350	6 544
Inzegane Ait Melloul	29 805	14 002	3 167	1 325	1 940	857	31 745	14 859
Tata	7 437	3 227	4 113	1 789	-	-	7 437	3 227
Taroudant	33 520	13 246	16 846	5 868	661	247	34 181	13 493
Tiznit	9 512	3 835	4 959	1 762	318	170	9 830	4 005
<b>NATIONAL</b>	<b>1 491 419</b>	<b>662 412</b>	<b>453 998</b>	<b>173 396</b>	<b>126 686</b>	<b>61 125</b>	<b>1 618 105</b>	<b>723 537</b>

Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014

Le secteur privé demeure encore faible par rapport au secteur public. En effet, seulement 7.344 élèves y sont inscrits au titre de l'année scolaire 2013-2014, dont presque la moitié est de sexe féminin (47%). La préfecture d'Agadir Ida Outanane se trouve en tête en termes d'effectif des élèves avec 59% suivie de la préfecture d'Inzegane Ait Melloul avec 26%, puis la province de Taroudant avec 9%.

- **Enseignement secondaire qualifiant public**

La région de **Souss-Massa** dispose de 110 lycées au titre de l'année scolaire 2013-2014. Le nombre d'Internats a atteint 27 dont seulement huit sont en milieu rural.

Tableau 17: Enseignement secondaire qualifiant public, nombre d'établissements scolaires et Internats par province, milieu et type d'enseignement

Province/préfecture	Enseignement public				Enseignement privé	Enseignement public, Internats	
	Total		Rural			Total	Rural
	Total	Dt annexes	Total	Dt annexes			
<b>Souss-Massa</b>	<b>93</b>	<b>35</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>37</b>	<b>27</b>	<b>8</b>
Agadir Ida Outanane	18	2	-	-	25	3	-
Chtouka Ait Baha	11	8	-	-	-	2	1
Inzegane Ait Melloul	14	2	-	-	7	-	-
Tata	9	3	-	-	-	6	2
Taroudant	23	8	-	-	4	9	1
Tiznit	18	12	4	4	1	7	4
<b>NATIONAL</b>	<b>1 042</b>	<b>256</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>563</b>	<b>277</b>	<b>77</b>

Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014

#### d) Enseignement supérieur



L'effectif des étudiants inscrits au niveau de l'Université **Ibn Zohr-Agadir**, durant l'année universitaire 2013-2014<sup>10</sup>, a atteint 67.460 étudiants dont 29.829 sont de sexe féminin (soit 44%) avec un pourcentage de 0,24% d'étudiants étrangers.

La faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales a accueilli 37% des étudiants durant l'année 2012-2013, suivie de la faculté des Lettres et Sciences Humaines qui enregistre un taux de 35% et la faculté des Sciences (16%).

Tableau 18: Enseignement supérieur public, Etudiants par université et établissement, 2012-2013 (tous cycles)	Total		Etrangers	
	Total	Féminin	Total	Féminin
<b>Université Ibn Zohr-Agadir</b>	<b>67 460</b>	<b>29 829</b>	<b>161</b>	...
Faculté des Lettres et Sciences Humaines	23 422	10 740	8	...
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Agadir	25 267	11 102	9	...
Faculté des Sciences	13 217	4 913	87	...
Ecole Supérieure de Technologie	1 062	593	-	...
Ecole Nationale des Sciences Appliquées	749	312	11	...
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion	1 725	1 083	46	...
Faculté Polydisciplinaire Taroudannt	2 018	1 086	-	-
<b>Total des universités marocaines</b>	<b>541 027</b>	<b>259 827</b>	<b>8 569</b>	...

**Source : Annuaire statistique du Maroc, 2014**

Concernant le corps enseignant permanent à l'université **Ibn Zohr** pour l'année universitaire 2012-2013, il est constitué de 760 enseignants dont 169 sont des femmes. L'effectif des professeurs de l'enseignement supérieur et les professeurs assistants représentent successivement 28% et 48,7% de l'ensemble du personnel enseignant. Cet effectif a connu une augmentation de 10,14% entre 2012 et 2013, largement supérieure à celle enregistrée au niveau national.

Tableau 19: Effectifs des enseignants permanents par université et par grade											
Université	2011-2012	2012-2013 <sup>11</sup>									Variation en (%)
		PES	ProH	P.Ag	PA	MA	Ass	Autres	Total	Dont féminin	
<b>Ibn Zohr Agadir</b>	690	212	138		370			40	<b>760</b>	<b>169</b>	10,14
<b>National</b>	<b>11 750</b>	<b>5 323</b>	<b>1 520</b>	<b>261</b>	<b>4 086</b>	<b>19</b>	<b>25</b>	<b>729</b>	<b>11 963</b>	<b>3 157</b>	<b>1,81</b>

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la formation des cadres, statistiques universitaires 2012-2013

## e) Formation professionnelle et formation des cadres

### • Formation professionnelle

Les effectifs de la formation professionnelle a atteint 12.686 stagiaires au titre de l'année scolaire 2012-2013 dont 41% sont inscrits dans le niveau de technicien et 26% dans le niveau de qualification.

<sup>10</sup> Source statistique: Département de la Formation Professionnelle, 2013

<sup>11</sup> P.E.S:Prof de l'Enseignement Supérieur; P.H:Prof Habilité; P.Ag: Prof Agrégé ; P.A:Prof Assistant; M.A:Maître Assistant; A:Assistant; Autres= Autres grades.



Selon les provinces, la préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane occupe la première place avec 61% de l'ensemble des stagiaires suivie de la province de Taroudannt avec 16% et la préfecture d'Inezgane-Aït Melloul avec 10%.

**Tableau 20: Effectif des stagiaires par niveau et province (ou préfecture) : Public (2012-2013)**

Province/préfecture	Total	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation
<b>Souss - Massa</b>	<b>12 686</b>	<b>2 967</b>	<b>5 195</b>	<b>3 268</b>	<b>1 256</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	7 763	1 956	3 578	1 644	585
Chtouka-Aït Baha	412	46	47	169	150
Inezgane-Aït Melloul	1 270	393	426	383	68
Tata	563	52	210	218	83
Sidi Ifni	619	131	244	190	54
Taroudannt	2 059	389	690	664	316
<b>Ensemble</b>	<b>224 987</b>	<b>69 157</b>	<b>75 069</b>	<b>59 611</b>	<b>21 150</b>

Source statistique: Département de la Formation Professionnelle, 2013

- **Formation des cadres**

La région de **Souss-Massa** dispose de quatre centres des Métiers, de l'Education et de la Formation des Professeurs du Primaire à Agadir, Tata, Taroudant et Tiznit. Au cours de l'année scolaire 2013-2014<sup>12</sup>, l'effectif des stagiaires dans ce centre et annexes a atteint 267 stagiaires dont 77 relèvent du centre d'Agadir.

## 2. Santé

### a) L'infrastructure sanitaire

La région dispose en 2013, de 2 hôpitaux spécialisés et 7 hôpitaux généraux avec une capacité de 1.642 lits dont 610 lits à Agadir, soit 37,15% de la capacité totale.

**Tableau 21: Répartition des établissements sanitaires publics, par province et préfecture-2013**

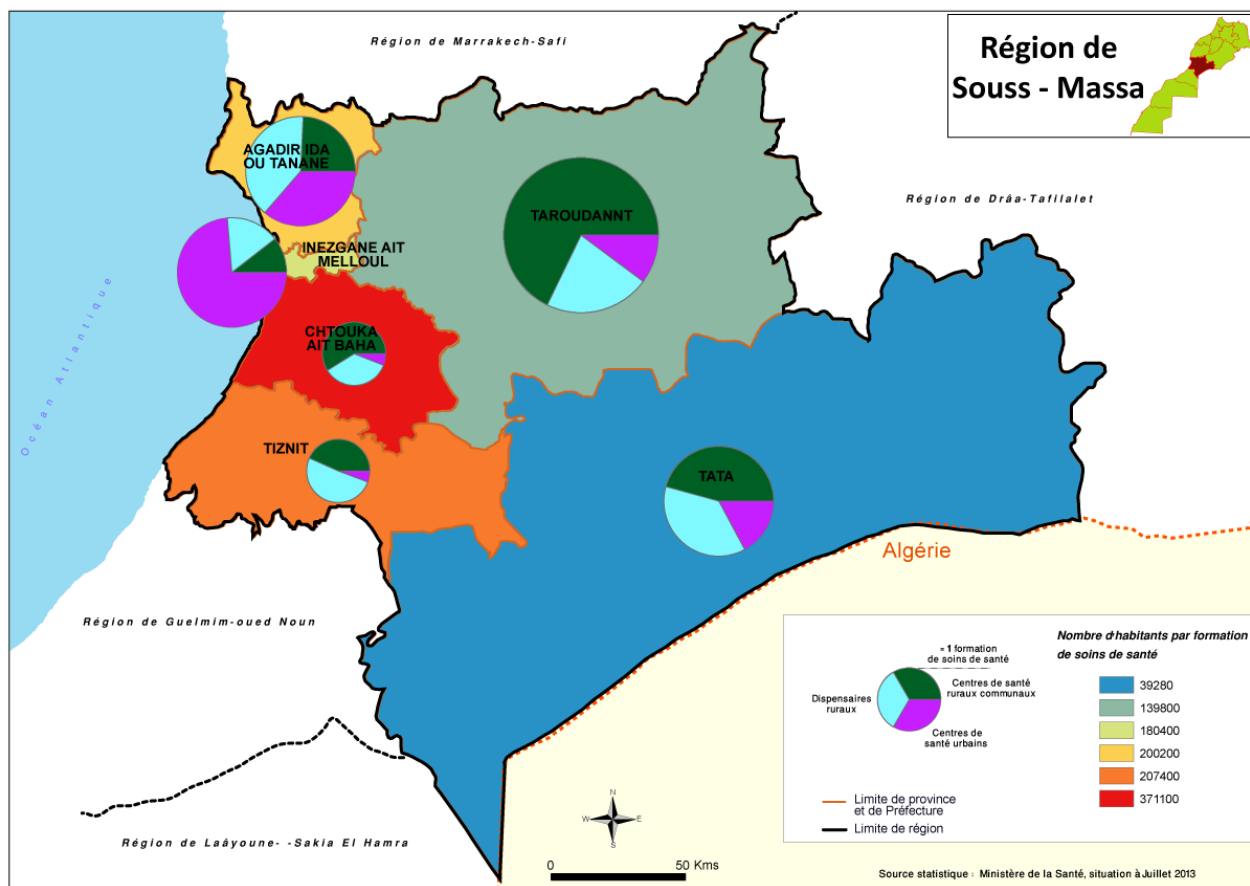
Provinces et Préfectures	Hôpitaux généraux		Hôpitaux spécialisé		Total	
	Nbre	Lits	Nbre	Lits	Nbre	Lits
Agadir-Ida Outanane	1	570	1	40	2	610
Chtouka-Ait Baha	1	45			1	45
Inezgane-Ait Melloul	1	310			1	310
Tata	1	45			1	45
Tiznit	1	230	1	72	2	302
Taroudant	2	330			2	330
<b>Région Souss-Massa</b>	<b>7</b>	<b>1530</b>	<b>2</b>	<b>112</b>	<b>9</b>	<b>1642</b>

Source : Ministère de la Santé, 2015

<sup>12</sup> Source: Département de la Formation Professionnelle, 2013







Carte 13: Les formations de soins de santé

La densité sanitaire publique en lits hospitaliers est de 1.630 habitants par lit, elle est légèrement supérieure à la moyenne nationale qu'est de 1.220 habitants par lit.

Les formations de soins de santé de base se composent de 292 établissements répartis en 149 centres de santé ruraux communaux, 94 dispensaires ruraux et 49 centres de santé urbains.

Outre ces structures, la région dispose d'un secteur privé composé de 23 cliniques (dont Une (01) à but non lucratif) et 431 cabinets de consultation.

**Tableau 22: Infrastruture sanitaire publique et privée, par province et préfecture-2013**

Provinces et Préfectures	INFRASTRUCTURE PUBLIQUE						INFRASTRUCTURE PRIVEE								
	Hopitaux		Etablissements SSB		Chir dent	Med C.L	CPBL		CPBNL		Cab RX	Lab. méd.	Cab. con.	Phar. mac.	Chir dent
	Nbre	Lits	Existant				Nb	Lits	Nb	Lits					
			Urb.	Rur.											
Agadir-Ida Ouanane	2	610	12	21	4	3	15	301	1	45	5	13	258	223	79
Chtouka-Ait Baha	1	45	2	32	1								20	43	5
Inezgane-Ait Melloul	1	310	14	5	3	3	2	58			1	7	93	127	25
Taroudant	2	330	12	106	5	1	3	39				2	39	104	12
Tiznit	2	302	3	50	3		2	73				2	20	49	14
Tata	1	45	6	29									1	13	
<b>Total région</b>	<b>9</b>	<b>1642</b>	<b>49</b>	<b>243</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>22</b>	<b>471</b>	<b>1</b>	<b>45</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>431</b>	<b>559</b>	<b>135</b>

Source : Ministère de la Santé, 2015



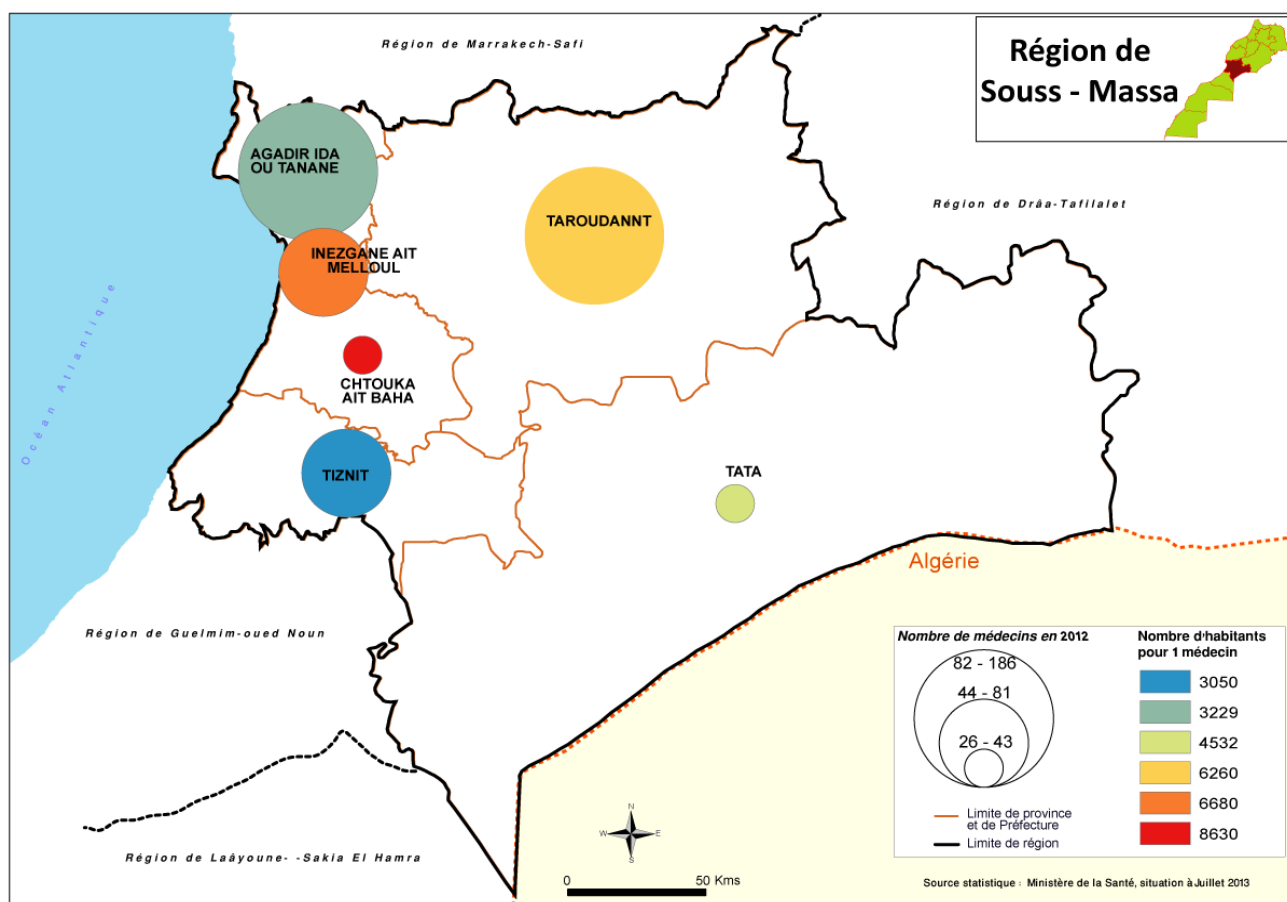
## b) L'encadrement sanitaire

L'encadrement médical public est assuré, au niveau de la région, par 538 médecins et la densité médicale est de l'ordre d'un médecin pour 4.976 habitants, nettement supérieure à la moyenne nationale (3.776 hab/médecin).

Tableau 23: Répartition du personnel médical par réseau, par province et préfecture-2013												
Provinces & Préfecture	SERVICES HOSPITALIERS			SSB <sup>13</sup> URBAIN + RURAL			AUTRES SERVICES			TOTAL GENERAL		
	MGEN <sup>14</sup>	MSPEC <sup>15</sup>	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL
Agadir Ida Outanane	30	97	127	52	0	52	1	6	7	83	103	186
Chtouka-Ait Baha	8	9	17	23	0	23	2	1	3	33	10	43
Inzeggane Ait Melloul	13	28	41	32	1	33	3	4	7	48	33	81
Tata	4	14	18	7	0	7	1	0	1	12	14	26
Taroudante	15	39	54	71	5	76	0	4	4	86	48	134
Tiznit	8	28	36	29	0	29	0	3	3	37	31	68
<b>Total région</b>	<b>78</b>	<b>215</b>	<b>293</b>	<b>214</b>	<b>6</b>	<b>220</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>25</b>	<b>299</b>	<b>239</b>	<b>538</b>

Source : Ministère de la Santé, 2015

La région dispose de **1.246** infirmiers dont **301** sages-femmes, **106** anesthésistes et **41** psychiatres.



Carte 14: Répartition des médecins selon les provinces et la préfecture

<sup>13</sup> Soins de santé de base

<sup>14</sup> Médecin généraliste

<sup>15</sup> Médecin spécialiste



### 3. La Justice

La région dispose d'une importante d'infrastructure de justice: 5 tribunaux de 1ère instance (Agadir, Inezgane, Taroudant, Tata et Tiznit), 1 Tribunal de commerce, 1 Tribunal administratif, et 1 Cour d'appel.

Les activités des tribunaux de première instance ont permis de traiter en 2012, un total de 60.540 affaires.

**Tableau 24: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales enregistrées**

Année 2012	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits	Total dont:
R.C.A <sup>16</sup> . Agadir	3 871	8 729	1 579	43 818	60 540
Agadir	1 788	385	554	10 166	13 370
Inezgane	1 227	800	752	24 751	27 823
Taroudannt	250	6 576	166	6 066	14 760
Tiznit	573	569	80	2 417	3 676
Tata	33	399	27	418	911

Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013

L'effectif des copistes au niveau de la cour d'appel d'Agadir est de 56 copistes dont 18 sont des femmes représentant ainsi 32%.

Quant aux experts judiciaires et interprètes agréés exerçant auprès de la cour d'appel d'Agadir, ils sont au nombre de 138 experts judiciaires et 20 interprètes avec un faible taux de représentativité des femmes (4% et 15% respectivement).

### 4. Jeunesse, sport et loisirs

#### a) Installations sportives

La région de **Souss-Massa** dispose de 87 installations sportives dont 36 concernent le football, 17 terrains de basket-ball, 9 terrains de volley-ball et 6 terrains de hand- ball. Elle dispose également de 8 terrains d'athlétisme, 3 piscines et 8 salles de sport.

L'installation sportive la plus importante est le Grand Stade d'Agadir d'une capacité de 45 480 places assises.

<sup>16</sup> R.C.A. : Ressort de la Cour d'Appel



<b>Tableau 25: Installations sportives selon la province ou la préfecture</b>										
<b>Année 2011</b>	<b>Volley-Ball</b>	<b>Hand-Ball</b>	<b>Basket-Ball</b>	<b>Foot-Ball</b>	<b>Base nautique</b>	<b>Salle de Sport</b>	<b>Piscines</b>	<b>Stade de l'athlétisme</b>	<b>Stade de Rugby</b>	<b>Total</b>
<b>Région Souss - Massa</b>	9	6	17	36	-	8	3	8	-	87
Agadir-Ida-Ou-Tanane	-	-	-	-	-	1	-	3	-	4
Chtouka-AïtBaha	2	2	4	10	-	3	2	2	-	25
Inezgane-AïtMelloul	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Tata	1	1	2	7	-	1	-	1	-	13
Taroudannt	1	1	4	12	-	1	1	-	-	20
Tiznit	5	2	7	7	-	1	-	2	-	24

Y compris les infrastructures appartenant aux Collectivités Locales.  
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

## b) Activités culturelles et loisirs

### • Foyers féminins

En 2012, la région de **Souss-Massa**, compte 18 foyers féminins encadrés par 63 Jardinières d'enfants. Ces foyers ont accueilli au cours de l'année 2012 un total de 4.659 bénéficiaires dont 78% ont participé aux activités de rayonnement.

<b>Tableau 26: Foyers féminins, Année 2012</b>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>		<b>Jardinières d'enfants<sup>17</sup></b>	<b>Nombre de foyers</b>
	<b>Activités de rayonnement et UM</b>	<b>Activités normales<sup>18</sup></b>		
<b>Souss - Massa</b>	<b>3 648</b>	<b>1 011</b>	<b>63</b>	<b>18</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	454	433	17	2
Chtouka-Aït Baha	1 800	83	3	1
Tata	-	50	13	2
Taroudannt	1 394	445	24	8
Tiznit	-	-	6	5

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

### • Jardins d'enfants

La région dispose de 23 jardins d'enfants ayant accueilli 11.426 bénéficiaires dont 743 ont bénéficié des activités institutionnelles au cours de l'année 2012.

<sup>17</sup> Titulaires et auxiliaires

<sup>18</sup> Initiation professionnelle, alphabétisation, coopératives, micro-projet



Tableau 27: Jardins d'enfants <sup>19</sup> , Année 2012	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants		Nombre d'établissements
	Activités éducatives de rayonnement	Activités institutionnelles	Auxiliaires	Fonctionnaires	
<b>Souss - Massa</b>	<b>10 683</b>	<b>743</b>	<b>26</b>	<b>15</b>	<b>23</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	808	150	6	5	5
Chtouka-Aït Baha	390	38	1	-	2
Inezgane-Aït Melloul	-	-	-	-	-
Tata	1 040	95	4	-	4
Taroudannt	5 721	275	12	8	10
Tiznit	2 724	185	3	2	2

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

- Les maisons des jeunes

La région de **Souss-Massa** dispose de 28 maisons des jeunes dont 8 établissements se trouvent à Agadir, 7 à Taroudannt, 5 à Chtouka-Aït Baha et 5 à Tata et 3 à Tiznit. Ces établissements ont accueilli 481.621 bénéficiaires en 2012 dont 189.448 jeunes ont participé aux activités de rayonnement et le reste aux activités normales.

Tableau 28 : Activités des maisons des jeunes, Année 2012	Nombre de participants			Nombre d'établissements
	Total	Activités normales	Activités de rayonnement	
<b>Souss - Massa</b>	<b>481 621</b>	<b>292 173</b>	<b>189 448</b>	<b>28</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	200 092	125 146	74 946	8
Chtouka-Aït Baha	49 561	28 781	20 780	5
Tata	66 460	35 492	30 968	5
Taroudannt	134 378	82 189	52 189	7
Tiznit	31 130	20 565	10 565	3

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

## 5. Urbanisme et Habitat

La région de Souss-Massa dispose actuellement de 49 documents d'urbanisme approuvés répartis comme suit :

Tableau 29 : Documents homologués opposables aux tiers			
Agence urbaine	Nombre total	Communes urbaines	Communes rurales
Agadir	<b>49</b>	<b>11</b>	<b>38</b>
Taroudannt	--	--	--
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>11</b>	<b>38</b>

Source : Fédération des agences urbaines, <http://www.majal.ma>

Le Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU)<sup>20</sup> du Grand Agadir dans sa phase de détermination des orientations et options majeurs d'aménagement, est en cours d'homologation. La déclinaison des orientations globales du SDAU au niveau des différentes localités sera traduite par l'élaboration des plans d'aménagement (PA)

<sup>19</sup> Il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du Département des Sports.

<sup>20</sup>



notamment les 9 plans d'aménagement homologués, et dont le délai de validation a expiré, et qui devront être actualisés au niveau des communes les plus peuplées du Grand Agadir. Il s'agit de Dcheira, Inzegane, Agadir, Sidi Bibi, Ait Amira, Drarga, Biougra, Taghazout et Amskroud. S'ajoute à cela la mise en cohérence, avec le SDAU, de tous les documents d'urbanisme homologués ou en cours d'élaboration, situés à l'intérieur de l'aire d'aménagement du schéma directeur. Au total, il s'agit de 18 plans d'aménagement et 12 plans de développement.

En ce qui concerne le secteur de l'habitat, malgré l'effort des pouvoirs publics, appuyé par le dynamisme du privé, un déficit important reste à combler.

Une des conséquences négatives de cette situation est l'apparition de nombreux tissus urbains sans aucune valeur urbanistique, et avec de sérieux problèmes liés à la santé de la population et à l'environnement. Le phénomène de la ruralisation persiste, dans le mode de vie des habitants et des espaces occupés. Ce contexte ne peut être qualifié ni de l'urbain ni du rural, c'est un produit qui risque d'affecter profondément l'identité culturelle et paysagère de nos villes.

Selon les derniers chiffres publiés le 13 octobre 2015 relatifs aux résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, le pourcentage des ménages en milieu urbain occupant des bidonvilles ou habitat sommaire au niveau de la région est de **1,5%** ce qui correspondrait à une population urbaine d'environ 21.200 habitants. Ce chiffre place la région parmi les régions ayant les plus faibles proportions.

## 6. Dynamique urbaine et investissement

La région connaît depuis quelques années une demande croissante en projets d'investissement, particulièrement dans le domaine de l'industrie, du tourisme et de l'immobilier.

La région de **Souss-Massa** a été déclarée première région au niveau national en terme d'amélioration du climat des affaires au Maroc selon le classement du Rapport Doing Business établi annuellement par la Banque Mondiale et ce sur plusieurs indicateurs : Création d'entreprises, octroi de permis de construire, transfert de propriété et exécution des contrats.

Huitième ville du Maroc en terme de population<sup>21</sup>, Agadir connaît depuis quelques années

<sup>21</sup> 522.180 habitants en 2014



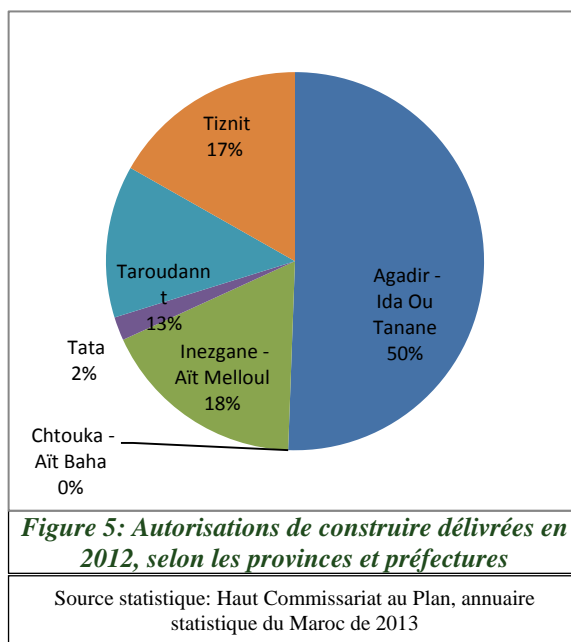
un essor économique prodigieux Les retombées sur l'emploi et le dynamisme créé en parallèle par d'autres activités et services ne sont plus à démontrer.

La ville d'Agadir, et sa périphérie concentre la plus part de ces projets. Cet engouement pour l'investissement dans l'agglomération et sa périphérie est dû à l'attrait qu'exerce cette ville du fait qu'elle constitue l'espace d'attraction par excellence des investissements industriels. Elle bénéficie d'une position géographique idéale pour l'investissement.

Les autres provinces de la région profitent également de cette situation, comme en témoignent les différents projets d'investissement.

Durant les cinq dernières années, une augmentation très sensible des autorisations de constructions a été constatée dans toutes les villes et communes de la région. Cette demande concerne essentiellement les secteurs du tourisme et de l'habitat. Les directives et les

procédures mises par l'Etat pour l'encouragement de l'investissement ont été bien saisies par tous les acteurs de cette région.



## 7. Le programme des villes nouvelles

La région de **Souss-Massa** est concernée par la ville nouvelle **Tagadirt** qui est encore aux premières phases d'étude, pendant lesquelles l'on détermine l'opportunité de sa création et la vocation. La réserve foncière de ce futur pôle est déjà mobilisée.

Le concept de la "Ville nouvelle"(ou cité nouvelle) a été lancé dans le Grand Agadir dès les années 1970 par le SDAU de 1978; il a été proposé comme étant une alternative pour contrecarrer le développement plus au moins anarchique des centres existants. Son objectif est d'assurer un équilibre habitat-emploi et de renforcer ou constituer des centres locaux avec réalisation des équipements à la mesure des agglomérations et de leur population.

Il s'agit d'une opération majeure dont l'objectif est de constituer un pôle urbain dans le Grand Agadir qui permettra de soulager l'urbanisation des principales agglomérations de



la région sur une superficie d'environ 1 100 hectares.

Le projet offre une capacité de logements estimée à 44 300 unités et la population qui y attendue sera d'environ 208.500.

La vision de la nouvelle ville de Tagadirt s'articulera autour d'objectifs stratégiques reflétant une ou plusieurs vocations spécifiques dans la région liées, par exemple, à un parc régional de détente et loisirs, à un pôle agro-industriel effectif, à une cité de troisième âge, voire à une technopole régionale et/ou autres à identifier et à promouvoir et couvrant les aspects liés à la réorganisation de l'occupation des sols de la rive droite de l'oued Souss, la satisfaction de la forte demande d'habitat social, la stimulation de l'offre de produits d'habitat social assurant une mixité sociale nécessaire au fonctionnement de ville, la préparation des structures d'accueil pour contribuer au développement économique de la rive droite de l'oued Souss, créant ainsi des emplois et réduisant les déplacements vers d'autres secteurs du Grand Agadir, la dotation en équipements socio-économiques adéquats et la création des conditions d'un développement durable de la zone avec respect de l'environnement et du milieu naturel, et la participation de la population et des acteurs locaux...





## VII. SECTEURS PRODUCTIFS

L'économie de la région repose principalement sur le tourisme, la pêche, l'agroalimentaire (transformation et mise en conserves, conditionnement, huile d'Argane...). La répartition de ces activités sur le territoire régional reflète encore, l'existence de disparités au niveau des entités de la région.

Cette économie est marquée par son orientation vers l'extérieur, elle est basée sur la dynamique des exportations des produits agricoles et produits de la mer ainsi que du secteur du tourisme.

### 1. L'Agriculture

Le secteur de l'agriculture constitue la pierre angulaire de l'activité économique de la région, et ce, malgré la conjugaison des facteurs climatiques et édaphiques défavorables. L'aridité y prédomine et la Superficie Agricole Utile (SAU) ne représente que 5% de la superficie totale régionale.

La SAU de la région représente 8,39% de la superficie totale régionale (451 165 hectares).

<b>Tableau 30: Superficie Agricole Utile en hectares</b>		
<b>Province</b>	<b>Irriguée</b>	<b>Non irriguée</b>
Tata	13 536	3 679
Agadir - Ida-Outanane	3 257	19 389
Chtouka Ait Baha	12 005	78 509
Inzegane - Ait Melloul	3 374	5 178
Taroudant	66 985	117 776
Tiznit	5 507	121 970
<b>Total Région</b>	<b>104 664</b>	<b>346 501</b>

Source : Recensement Général de l'Agriculture

Par province, Taroudannt détient 41% suivie par Tiznit et Chtouka Ait Baha avec respectivement 28% et 20%.

La plaine du Souss-Massa, de par l'importance de sa nappe phréatique et la richesse de son sol, constitue l'une des zones agricoles les plus développées à l'échelle nationale.

L'agriculture moderne au niveau de cette plaine génère des entrées considérables en devises, occupe une main d'œuvre importante et permet le développement de l'industrie agro-alimentaire. C'est une agriculture orientée vers l'exportation et qui fait de la région Souss-Massa une région compétitive ouverte sur le reste du monde.



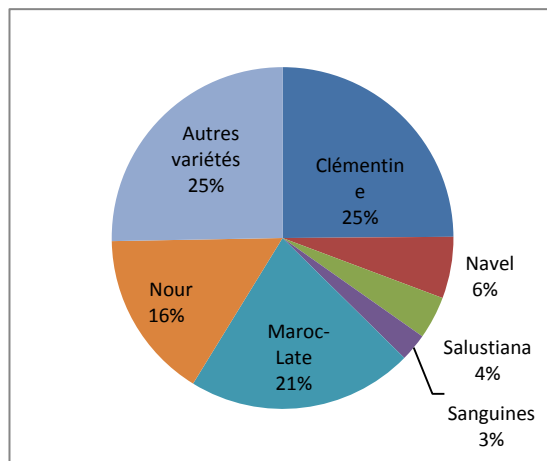
Ainsi, les cultures agrumicoles et maraîchères sont très développées à l'échelle de cette zone. Celle-ci occupe la première place en termes de superficie d'agrumes au niveau national avec 39 635<sup>22</sup> ha (campagne 2012-2013), soit 35,1% de la superficie totale nationale. Elle accapare 27,7% de la production d'agrumes avec 405.177 tonnes (campagne 2012-2013), et est la première zone en terme d'exportation.

La céréaliculture dépend largement des aléas climatiques. Elle se répand généralement dans les terres « bour » représentant une proportion importante de la SAU. La superficie des céréales varie d'une année à l'autre en fonction des précipitations. Pendant la campagne 2012-2013, la superficie cultivée en céréales

a atteint 192,5 ha (contre 221,1ha lors de la campagne 2010-2011), la production était de 1 367,3 Qx, soit un rendement très faible qui ne dépasse guère 7 Qx/ha, contre 18,3 Qx/ha à l'échelle nationale.

En plus de l'agriculture moderne de la plaine du Souss, et la culture extensive des céréales, la région Souss-Massa est marquée par la présence d'une agriculture traditionnelle importante, au niveau des zones de montagne et des oasis jouissant d'un système de culture spécifique. Les produits authentiques ou de terroir tels que le safran, les dattes, le henné, les roses, l'argan... constituent un créneau important à développer.

En terme de production céréalière, la contribution de la région demeure importante, elle est de l'ordre de 7,1% lors de la campagne 2012-2013.



*Figure 6: Superficie et production des agrumes par variété*

Source statistique : annuaire statistique du Maroc, 2014

<b>Tableau 31: Productions des principales céréales province et préfecture</b>			
Campagne 2012-2013	Blé dur	Blé tendre	Orge
Production en milliers de quintaux			
<b>Souss - Massa</b>	<b>30,8</b>	<b>704,7</b>	<b>631,9</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	4,2	115,3	113,7
Tata	-	49,7	16,0
Taroudannt	26,6	536,6	395,8
Tiznit	-	3,1	106,5

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, 2014

La province de Taroudannt vient en tête avec une production de 70% et totalise ainsi les 2/3 de la production de la région.

<sup>22</sup> Source statistique : annuaire statistique du Maroc, 2014



## 2. L'Élevage

L'élevage constitue l'une des sources les plus importantes des revenus de la population rurale de la région, en tant qu'activité complémentaire à l'agriculture dans la région, surtout dans les zones où les potentialités culturales sont limitées.

L'élevage extensif est le plus répandu au niveau de la région.

Le troupeau de la région Souss-Massa représente 8,18% du troupeau national. Cette proportion varie d'une espèce à l'autre. Les caprins dont l'Arganeraie est la zone de prédilection représentent 16% du troupeau caprin au niveau national, suivi par les bovins et les ovins qui représentent 6% de leurs espèces.

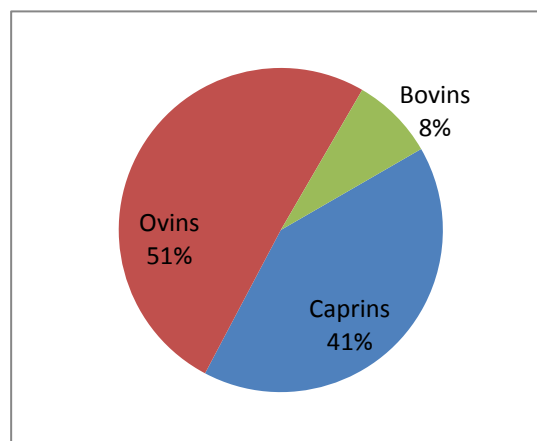


Figure 7: Répartition des effectifs du cheptel

**Tableau 32: Effectif du cheptel par région et province et préfecture<sup>23</sup>**

En milliers de têtes, Année 2013	Caprins	Ovins	Bovins
<b>Souss - Massa</b>	<b>977,4</b>	<b>1 204,9</b>	<b>197,2</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	188,1	128,1	41,6
Tata	36,2	74,1	3,2
Taroudannt	468,1	570,1	108,4
Tiznit	285,0	432,6	44,0
<b>Total Maroc</b>	<b>6 243,3</b>	<b>19 499,5</b>	<b>3 344,7</b>

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, 2014

## 3. La Pêche Maritime

Le secteur de la pêche maritime, constituant, après l'agriculture et le tourisme, le troisième atout économique de la région, en raison de son rôle dans le développement des secteurs d'industrie et de commerce, est localisé dans une frange littorale qui s'étend sur la façade atlantique sur un linéaire de 180 km. Cette zone côtière constitue un pôle d'attraction important pour les activités socio-économiques d'intérêt régional, compte tenu de son poids démographique, économique et de sa fonction dans l'organisation de l'espace régional.

Le port d'Agadir présente 98% de la production totale de la région.

**Tableau 33: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port**

Année	2013*	2012	2011	2013*	2012	2011
Ports	Quantité (en tonne)			Valeur (en milliers de DH)		
Agadir	55 201	61 238	51 448	439 764	435 718	340 946
Imessouane	1 354	1 421	1 498	13 356	15 534	13 873
Taghazout	59	84	100	1 906	3 253	3 220

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (Département des Pêches Maritimes), 2014

<sup>23</sup> Enquête annuelle réalisée entre Octobre et Novembre



## 4. Les mines

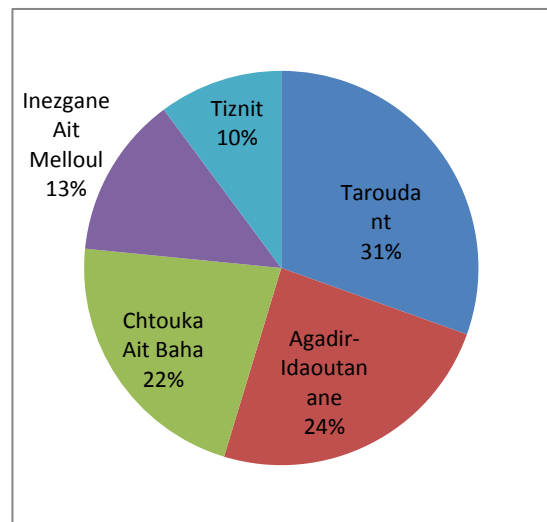
La région de Souss-Massa est une région à vocation minière eu égard aux ressources importantes et diversifiées grâce son sol et à ses reliefs du Haut et Anti-Atlas qui recèlent un important potentiel minier notamment dans la provinces de Taroudannt.

Les principaux gisements de minerais et de roches exploités dans la région sont : l'or, le cuivre, la barytine, l'argent, le manganèse, le cobalt, l'oxyde de fer, le marbre, le talc, le mica et le feldspath.

L'impact du secteur minier dans le développement régional est très perçu dans le secteur de l'emploi et aussi au niveau local, par les infrastructures de base, de communication (routes, électricité, eau) et d'équipements socio-éducatifs réalisés par les grandes entreprises minières et dont bénéficient leurs employés et les habitants des villages

environnants. Ainsi, le secteur minier est important pour l'emploi et pour l'apport en devises qu'il fournit au pays.

Outre ces gisements, 128 carrières<sup>24</sup> sont exploitées dans la région notamment pour la production de différents matériaux de construction. La province de Taroudannt compte à elle seule plus de 39 exploitations, Agadir- Ida ou Tanane en compte 31 et Chtouka Ait Baha, 28.



Graphique 1: Inventaire des carrières au niveau de la région, 2012

## 5. L'industrie

Le secteur industriel joue un rôle très important dans le développement économique et social tant au niveau national qu'au niveau régional. Il occupe la deuxième position dans l'économie de la région par son importance. Il concerne essentiellement les industries de transformation, notamment les industries agro-alimentaires, chimiques et para chimiques.

La région de Souss-Massa est classée en 7<sup>ème</sup> position avec une contribution<sup>25</sup> de 4,3% du PIB industriel, et dégage un PIB de 10 milliards de dirhams, une position attribuable essentiellement aux secteurs sont l'agroalimentaire (38 % des unités), la chimie et para-chimie (34 %), la métallurgie et la mécanique (23 %), le textile et le cuir et enfin l'électricité et l'électronique.

<sup>24</sup> Inventaire national des carrières, 2012, Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique

<sup>25</sup> Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan



L'agroalimentaire, essentiellement la valorisation des produits agricoles et halieutiques, représente à elle seule 70 % de l'industrie régionale (plus de 7 millions de dirhams de chiffre d'affaires sur un total de 10,8 millions) et 63 % des salariés.

Avec 528 unités, représentant 7% du nombre total des établissements industriels, la région de Souss-Massa contribue à hauteur de 3% des exportations industrielles, 4% de l'effectif total, 4% de la production industrielle et 4% des investissements.

<b>Tableau 34: Grandeurs industrielles par province et préfecture</b>							
Année 2011	Investissement 10 <sup>3</sup> Dh	Frais de personnel 10 <sup>3</sup> Dh	Exportation 10 <sup>3</sup> Dh	Production 10 <sup>3</sup> Dh	Chiffre d'affaires 10 <sup>3</sup> Dh	Effectifs employés permanents	Nombre d'établissements
<b>Souss-Massa</b>	<b>973 227</b>	<b>1 605 648</b>	<b>3 554 724</b>	<b>16 661 937</b>	<b>18 876 908</b>	<b>22 049</b>	<b>528</b>
Agadir-Ida - Ou-Tanane	245 654	841 143	2 597 558	7 838 137	9 550 813	11 004	216
Chtouka-Aït- Baha	-	58	-	77	77	2	1
Inezgane-Aït Melloul	516 227	452 684	945 039	4 928 417	5 489 711	8 947	96
Taroudannt	198 068	269 160	12 127	3 193 898	3 229 491	529	7
Tiznit	13 278	42 603	-	701 408	606 816	1 567	208
<b>Maroc</b>	<b>26 175 680</b>	<b>35 357 596</b>	<b>108 653 441</b>	<b>387 673 369</b>	<b>419 022 039</b>	<b>550 000</b>	<b>8 018</b>

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologie, 2013

La répartition de l'activité au niveau du territoire régional reflète, encore une fois de plus, un réel déséquilibre dans le territoire. C'est l'agglomération d'Agadir qui se taille la part du lion. Elle concentre à elle seule 59% des établissements industriels, 90% des emplois permanents.

## 6. L'artisanat

Le secteur de l'artisanat joue un rôle important au niveau économique et social, c'est un secteur porteur dans la région de Souss-Massa. Il occupe une main d'œuvre importante et draine des revenus non négligeables. C'est aussi l'un des atouts complémentaires du produit touristique local. En effet, l'artisanat s'est revalorisé dans la région parallèlement au tourisme. Les principales activités artisanales sont : la maroquinerie (tannerie), la poterie, le travail du cuivre et de l'argent, l'ébénisterie, les tapis, la vannerie, etc...

<b>Tableau 35: Chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville</b>				
Ville	CA 2012	CA 2013	Evolution 2012/2013	Part dans CA urbain 2013
<b>Casablanca</b>	4 014 076	4 140 737	3,2%	<b>22,9%</b>
<b>Fès</b>	2 671 092	2 849 921	6,7%	<b>15,8%</b>
<b>Marrakech</b>	2 127 598	2 196 603	3,2%	<b>12,2%</b>
<b>Tanger-Tetouan</b>	1 356	1 381 531	1,9%	<b>7,6%</b>
<b>Rabat-Salé</b>	1 223 172	1 274 517	4,2%	<b>7,1%</b>
<b>Meknès</b>	604 318	635 805	5,2%	<b>3,5%</b>



<b>Tableau 35: Chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville</b>				
<b>Ville</b>	<b>CA 2012</b>	<b>CA 2013</b>	<b>Evolution 2012/2013</b>	<b>Part dans CA urbain 2013</b>
Oujda	329 927	338 456	2,6%	<b>1,9%</b>
Agadir/Tiznit	314 395	323 117	2,8%	<b>1,8%</b>
Settat	235 192	239 402	1,8%	<b>1,3%</b>
Nador	219 169	220 228	0,5%	<b>1,2%</b>
Beni Mellal	220 801	207 234	-6,1%	<b>1,1%</b>
Essaouira	201 004	204 747	1,9%	<b>1,1%</b>
Safi	190 306	203 592	7,0%	<b>1,1%</b>
Taza	130 978	132 180	0,9%	<b>0,7%</b>
Guelmin	95 526	98 708	3,3%	<b>0,5%</b>
Laâyoune	72 091	73 908	2,5%	<b>0,4%</b>
Ouarzazate	60 267	61 347	1,8%	<b>0,3%</b>
Autres villes	3 335 996	3 484 893	4,5%	<b>19,3%</b>
Total Urbain	17 402 308	18 066 937	3,8%	<b>100,0%</b>
N.B : Les chiffres ci-dessus sont partiels et ne reflètent pas les réalisations réelles du secteur de l'artisanat, du fait qu'une grande partie des exportations du secteur est comptabilisée avec les produits industriels.				
Source : Ministère de l'Artisanat.				

Le chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville (en millions de Dh) montre la place d'Agadir-Tiznit qui ne contribue, en 2013, que de 1,8% au chiffre d'affaires national.

La formation professionnelle dans les métiers de l'artisanat est assurée par 7 centres d'apprentissages, accueillant 465 apprentis. Par ailleurs, 82 coopératives artisanales sont en activité dans la région. Elles œuvrent dans divers domaines tels que le textile (13), le bois (5), le cuir (2) et les métaux (3).

Pour ce qui est des unités artisanales, la région compte 9.760 unités, installées dans toutes les préfectures et provinces et emploient près de 21.560 personnes.

## 7. Le tourisme

La région de Souss-Massa dispose d'un potentiel touristique très important la plaçant en tant que second pôle touristique du Royaume (elle a cédé sa place de premier pôle touristique du Royaume à la Région de Marrakech-Safi), avec une part prédominante de la ville d'Agadir qui totalise près de 73% de l'offre touristique de la région.

La région de Souss-Massa offre une gamme variée de types de tourisme : un tourisme balnéaire à Agadir, un tourisme culturel à Taroudannt et Tiznit (villes traditionnelles) et un tourisme de



montagnes, de paysages, et de culture et d'aventures (randonnées dans les montagnes et les oasis).

L'authenticité du cachet architectural de la région se matérialisant dans les ksours et kasbahs, les paysages naturels et la présence en abondance des dunes de sable ont permis un essor considérable quant au développement touristique dans cette région.

L'infrastructure hôtelière de la région, est constituée en 2012 de 154 établissements hôteliers classés (6% du total national) de 33.810 lits (17% du total national) assurant 16% de l'offre nationale en termes de chambres (14.908 chambres).

<b>Tableau 36: Capacité des établissements classés selon la province ou la préfecture</b>			
<b>au 31-12-2012</b>	<b>Lits</b>	<b>Chambres</b>	<b>Etablissements</b>
<b>Souss - Massa</b>	<b>33 810</b>	<b>14 908</b>	<b>154</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	31 336	13 691	112
Chtouka Aït Baha	226	95	3
Inezeggane-Aït Melloul	698	362	11
Tata	396	198	8
Tiznit	1 154	562	20
Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013			

En plus de cette capacité, Agadir dispose de motels, d'auberges, de maisons résidentielles et de villages de vacances touristiques avec une capacité litère totale de 15.343 lits dont 49,7% sont offerts au niveau des hôtels de 4 étoiles.

<b>Tableau 37: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture</b>					
<b>au 31-12-2012</b>	<b>5 étoiles</b>	<b>4 étoiles</b>	<b>3 étoiles</b>	<b>2 étoiles</b>	<b>1 étoile</b>
<b>Région de Souss - Massa</b>	<b>1 899</b>	<b>5 125</b>	<b>1 727</b>	<b>1 030</b>	<b>534</b>
Agadir-Ida-Ou-Tanane	1 815	4 683	1 499	664	261
Chtouka Aït Baha	-	-	32	49	-
Inezeggane-Aït Melloul	54	-	-	107	105
Tata	-	-	96	65	10
Taroudannt	30	247	14	37	68
Tiznit	-	195	86	108	90
<b>Total Maroc</b>	<b>15 788</b>	<b>22 942</b>	<b>13 761</b>	<b>6 822</b>	<b>6 027</b>
Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013					

Les prestations de services offertes pour la seule ville d'Agadir sont diversifiées: Résidences Touristiques et Villages de Vacances Touristiques à travers tout son territoire.

En ce qui concerne la demande touristique, la région **Souss-Massa** représente la seconde grande destination du Maroc. En 2012, les nuitées dans les hôtels classés se chiffrent à 4 606 504 nuitées avec une régression de -14% par rapport à 2008. Le tourisme international qui compte près de 81% de l'ensemble des arrivées enregistrées, a progressé d'une manière spectaculaire de 547% entre 2011 et 2012. Les marchés les plus importants sont : la France



l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, les USA et le Maghreb. Les Marocains représentent 19% avec 868.535 arrivées.

**Tableau 38: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province ou préfecture**

Année	2012	2011	2010	2009	2008
Souss - Massa	<b>4 606 504</b>	<b>4 596 678</b>	<b>4 942 068</b>	<b>5 114 825</b>	<b>5 373 639</b>
<b>Agadir-Ida-Ou-Tanane</b>	4 498 628	4 487 243	4 806 694	4 468 286	4 653 157
<b>Chtouka Aït Baha</b>	2 286	2 764	2 306	3 325	1 374
<b>Inezgane-Aït Melloul</b>	41 395	36 580	43 322	42 781	40 162
<b>Tata</b>	538	1 007	2 060	9 147	7 064
<b>Taroudannt</b>	31 972	38 073	49 152	45 885	56 516
<b>Tiznit</b>	31 685	31 011	38 534	36 699	39 211
Total Maroc	<b>17484130</b>	<b>16 867 222</b>	<b>18 020 065</b>	<b>16 238 581</b>	<b>16 461 517</b>

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

La région jouit également de plusieurs sites magiques:

- Agadir Oufella, petite montagne donnant une vue imprenable sur la baie d'Agadir.
- Agador (greniers) de Chtouka - Aït Baha.
- Souk d'Inezgane, effervescence de couleurs et de saveurs.
- Remparts de Taroudant.
- Tours de Tiznit.
- Vallées luxuriantes de Aït Mansour dans la province de Tiznit.
- Roches bleues et paysages d'amandiers en floraison de Tafraout.
- Paysages de Tiout.
- Zaouïas, Kasbah et Ksour
- Palmeraies de la vallée de Drâa, ...





## VIII. PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DU PIB REGIONAL

Le PIB de la région par habitant en 2013 est de 21.626 DH. Il est inférieur à la moyenne nationale qui est de 27.356 DH.

Tableau 39: Produit intérieur brut en 2013	PIB (en millions de DH)		structure (%)		PIB par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Souss-Massa	51969	58090	6,1	6,4	19661	21626
<b>Total Royaume</b>	847881	901366	100	100	26011	27356

Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan

Le secteur tertiaire crée plus de 56% de la richesse, le primaire 19% tandis que le secteur secondaire ne participe qu'en raison de 19 %

Tableau 40: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH)	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Souss-Massa	10591	12853	10975	10117	26833	29412
<b>Total Royaume</b>	104540	121206	223903	235854	453370	464796

Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan

La région réalise près de 6,4% du PIB national (en 2013), constituant ainsi la septième performance économique du Royaume.

La région dépense annuellement peu près de 15.139 DH par habitant sur la consommation finale (inférieure à la moyenne nationale qui est de 27.356 DH).

Tableau 41: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013	DCFM <sup>26</sup> (en millions de DH)		Structure en %		DCFM par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Souss-Massa	38406	40666	7,6	7,6	14530	15139
<b>Total Royaume</b>	508124	535861	100	100	15588	27356

Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan

<sup>26</sup> Dépenses de consommation finale par habitant



## IX. CAPITAL IMMATERIEL

Le patrimoine culturel de la Région Souss Massa jouie d'une richesse indéniable:

- **Argan, Pratiques et savoir-faire liés à l'arganier** : Le Maroc a pu inscrire "Argan, Pratiques et savoir-faire liés à l'arganier" sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO lors de la 9<sup>ème</sup> Session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
- **Adat assifat (La tradition assifat)** : La tradition assifat est un rituel agraire qui se déploie dans toutes les communes de Taroudant et dont l'objectif est d'éloigner le mauvais sort et les influences maléfiques susceptibles d'endommager les récoltes agricoles. Il est organisé par les femmes qui ramassent les dons afin de couvrir les dépenses de la manifestation. Il prend la forme d'une cérémonie de mariage. Les femmes confectionnent une poupée et lui mettent des habits pour l'emmener ensuite dans un rituel festif à un endroit lointain où elles lui font leurs adieux et la jettent et la délaissent.
- **Ahouach** : Toutes les régions de la province de Taroudant sont connues par la danse d'ahouach. Toutefois les gens de la commune d'Ighrem sont les plus excellents au niveau national. La séance d'ahouach peut durer jusqu'à deux heures de danse et de dialogue de poésie entre les participants. La qualité d'ahouach dépend de la qualité de la poésie et de son authenticité. Dès leur jeune âge les filles et garçons apprennent à danser ahouach et à chanter la poésie. Ils sont parfois autorisés à participer aux dialogues de poésie d'ahouach. Parmi les instruments utilisés on note tara (une sorte de tambourin), tbel (tambour), naqus (instrument en métal sur lequel on frappe au moyen de deux bâtons en fer).
- **Hammou ounamir** : Le conte de Hammou Ounamir est un conte amasigh très célèbre qui a fait l'objet d'étude littéraire et anthropologique et une matière pour le cinéma et le théâtre local et national. Il n'existe pas un seul texte de cette histoire, mais plusieurs versions qui diffèrent légèrement d'une région à une autre. C'est l'histoire de Hammou Oumanir, un beau jeune garçon unique qui vit avec sa mère. Chaque jour au réveil, il trouve ses mains tatouées de henné. A l'école coranique, son maître le punit pour être apparenté avec les filles. Par la ruse, il a réussi à capter une de ces anges nocturnes qui l'épousa à une condition qu'il ne divulgue pas sa présence. Cependant Hammou Oumanir, a informé sa mère. Alors la créature céleste le quitte et retourna aux cieux. Après avoir passé plusieurs et dures épreuves il l'a reconquise.
- **Bijoux de la commune d'Ighrem**: Depuis toujours, la région de Taroudant est connue par la fabrication des bijoux en argent. Selon les enquêtés sur le terrain, ce savoir-faire a été introduit et pratiqué par les juifs. Parmi les bijoux que porte la femme de la commune d'Ighrem, on note tawenza (c'est un frontal lié à des pendeloques tombant sur les deux cotés du visage), les bagues, colliers bracelets. Quant aux bijoux masculins, on note le poignard kumit (bijou masculin qui se portait autrefois lors des voyages et des déplacements, aujourd'hui, il est porté surtout pendant la danse d'Ahouach).
- **La gastronomie à Ighrem** : La gastronomie de tous les jours se résume dans la préparation des tagines variés dont les éléments de base sont la viande (de bœuf, agneau ou poulet) et les légumes (pommes de terre, carottes...). On prépare aussi des soupes variées à base de produits locaux, par exemple anoubren qui est une soupe composée de pois chiches, d'haricots secs, d'orge, de noyaux de dattes, de fèves et de pieds d'animaux. Souvent, la réalisation de ce plat est l'occasion d'un festin qui rassemble les femmes du douar. Parmi les spécificités de cette région, on note sa richesse en huile d'argan et huile d'olive qui entrent dans plusieurs préparations de repas (avec l'argan par exemple, on prépare amlou : un mets qui se mange au petit déjeuner, à base d'huile d'argan, d'amandes grillées et moulues ainsi que de miel).
- **Le henné** : L'utilisation du henné est très limitée dans cette région même dans les fêtes et cérémonies familiales. Les jeunes hommes la posent uniquement sur la paume de la main,



quand aux jeunes filles elles mettent légèrement sur le visage, elles sont interdites de la mettre sur les pieds et les mains uniquement après le mariage et lors de la naissance d'un enfant.

- **Le mariage à Ighrem** : Plusieurs critères régissent le choix de la future mariée comme par exemple qu'elle soit apte à aider la famille dans des travaux agricoles, le ramassage du bois, en plus de sa fonction en tant que femme au foyer. Les fiançailles sont considérées comme un accord de principe sur le mariage. Pendant les fiançailles, la famille du mari présente un don qu'on appelle erfoud et qui est composé d'un animal à sacrifier pour l'occasion, de la farine.... Une semaine après les fiançailles a lieu la cérémonie du mariage. Celui-ci dure trois jours et, selon la tradition, commence un jeudi ou un dimanche. Les deux familles préparent, dans la maison de la mariée, un déjeuner ; ensuite, on célèbre la cérémonie du henné, ni le mari ni la mariée ne mettent du henné, seuls les jeunes hommes le font (sous forme d'un petit rond à l'intérieur de la paume de la main). Le jour des noces, on prépare acriz qui est un ensemble de cadeaux ; cette préparation donne lieu à des festivités qui se prolongent jusqu'au petit matin et qui sont marquées par des chants qui font éloge aux deux futurs époux.
- **Lhayek ou tamelhaft** : est un costume épais fabriqué en laine. Dans la vie de tous les jours les femmes portent tamelhaft de couleur noir ou bleu ; les autres couleurs comme le blanc, le jaune et le rouge sont consacrés aux fêtes et cérémonies familiales. Le port de tamelhaft est obligatoire pour chaque femme jeune ou âgée quel que soit son niveau social, elle peut y mettre en dessous un caftan ou autre genre d'habits.
- **R'ma** : La région d'Ighrem est connue pour l'abondance et la diversité de ses moussems. Il existe des moussems qui ont un aspect religieux, commercial, culturel ou de loisir. Les habitants désignent cette manifestation par r'ma (tir à l'arc) et non moussem. Cette appellation - qui n'a rien à voir avec la musique de Abidat R'ma - trouve son origine dans le fait qu'autrefois, le moussem était une occasion d'apprendre le tir à l'arc r'ma. Elle constituait même l'un des principaux éléments de la manifestation. Quant au choix de la période de l'organisation de ces moussems, il prend en considération la disponibilité des habitants. Généralement, ils sont organisés soit vers la fin de l'hiver après le travail du sol ou après la récolte en fin d'été. La réussite du moussem se mesure par le nombre de gens qui y participent.
- **Moussem lalla Aïcha** : Les visiteurs du moussem lalla Aïcha viennent de tout le Maroc. Il est organisé dans le marabout de la sainte lalla Aïcha à Aïda ouzetout. On raconte que lalla Aïcha était une bergère qui gardait le troupeau d'un des saints patrons de la région et, de ce saint, qu'il a procuré la baraka. Lors du moussem, la journée on récite le coran, le soir on organise un grand Ahouach. Ces dernières années, le moussem a connu beaucoup de changements notamment la participation de plusieurs troupes folkloriques locales.
- **Le moussem Sidi Ahmed Ou Moussa Al jazouli Al Semlali** (1460-1560) est né à Bou Merouan de la tribu des Ida ou Semlal, dans l'Anti Atlas. Il est enterré à Tazeroualt (à l'Est de Tiznit) où son tombeau est vénéré, et où on a édifié, après sa mort, un mausolée et une zaouïa qui portent son nom. C'était un mystique et érudit de la langue arabe. De son vivant, il était très respecté par les Arabes et par les Berbères. Après sa mort, il est resté un des Saints les plus renommés chez les Chleuhs qui le connaissent surtout par la troupe d'acrobates de Sidi Ahmed-Ou-Moussa. Son mausolée est à présent un lieu de pèlerinage ; on y organise annuellement un moussem en son nom. D'après les enquêtes, il constitue un point d'attrait culturel, religieux et aussi commercial pour des visiteurs qui viennent de plusieurs régions du Maroc et même de l'étranger.
- **Le moussem tazerwalt** commémore la sainte tazerwalt. Il s'organise chaque année en été dans plusieurs douars de la région et dure une semaine. Les familles se rassemblent et fêtent ensemble cette manifestation sacrée. Plusieurs activités sont déployées : sacrifice, repas, musique et danse d'Ahouach... mais la caractéristique particulière de cette rencontre est la vente aux enchères qui se fait selon un rituel typique à la région et dont les bénéfices couvrent les dépenses du moussem.



- **Danse de Taskiwin** : C'est une forme particulière de Danse répandue dans le Haut-Atlas Occidental. Cette danse masculine accompagnée de flûtes et de tambours a une connotation guerrière. La danse Taskiwine tire son nom de la corne à poudre richement décorée que porte chaque danseur fixée sur l'épaule gauche, Tiskt au Sing, Taskiwine au pluriel. Elle nécessite la participation d'une vingtaine d'hommes, requiert deux ou trois tambours sur cadre, des tallunt et des flûtes, tal'wwadt ; de plus chacun des danseurs tient un petit tambourin en forme de gobelet, agwal. Les danseurs portent des vêtements particuliers : des robes blanches (Foukia), un turban blanc, une ceinture brodée et un poignard enfoui dans un fourneau. La Taskiwine, ou l'art de faire vibrer les épaules sous le rythme des tambourins. Les hommes portent leurs cornes à poudre, les bandoulières rouges et évoluent sous les pas cadencés. Elle évoquerait les épopées d'héroïsme et de bravoure et souligne la nécessité de cohésion de la tribu. Son rythme cadencé rappelle la dominance des valeurs de renoncement à soi-même au profit de la continuité du groupe.



## X. CONCLUSION

Le cadre géographique et naturel de la région se distingue par une grande diversité, avec un climat influencé par trois facteurs à savoir : le relief, la côte océanique et le Sahara.

Les ressources en eau sont relativement importantes en raison de la présence des chaînes de l'Atlas. Cependant, avec la succession de périodes sévères de sécheresse, conjuguées à la pollution et la surexploitation de cette ressource, risquent à terme de poser de sérieux problèmes à ce territoire si des mesures concrètes ne soient pas prises. La gestion de la demande devrait donc être considérée comme une action prioritaire pour garantir un développement durable à cette région.

La population de la région représente environ 8% du total de la population nationale, elle se caractérise par sa jeunesse avec une dominance et une densité moyenne (49,8 habitants au km<sup>2</sup>) presque équivalente par rapport à la moyenne nationale qui est de 48 habitants/km<sup>2</sup> la plaçant septième région des plus densément peuplées du pays.

L'urbanisation non maîtrisée qu'a connue la région, ces dernières années, a provoqué un déséquilibre sur la répartition des équipements d'infrastructures et s'est répercutée d'une manière négative sur l'environnement.

La Région Souss-Massa bénéficie d'atouts économiques importants et diversifiés, dans les domaines de l'agriculture, la pêche maritime, le tourisme, l'industrie et les mines. Sur le plan agricole, la région de Souss-Massa dispose d'une vaste superficie irriguée de l'ordre de 190.000 ha au sein de la quelle prédominent les cultures maraîchères et l'horticulture.

En matière de pêche maritime, l'industrie de transformation des produits de la pêche est localisée essentiellement à Agadir, les productions sont destinées en grande partie à l'exportation.

Le Secteur du tourisme constitue l'un des secteurs moteurs de l'économie de la région grâce à ses atouts climatiques, balnéaires et ruraux (longue côte, montagnes, plaines et désert), la capacité d'hébergement dans la région Souss-Massa représente 6% de l'infrastructure d'hébergement au Maroc.

L'économie de la région est marquée par son orientation vers l'extérieur, elle est basée sur la dynamique des exportations des produits agricoles et produits de la mer ainsi que du secteur du tourisme.



## **XI. BIBLIOGRAPHIE**

- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
- Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique
- Ministère de l'Économie et des Finances
- Ministère de l'Artisanat et de l'Économie solidaire, Observatoire National de l'Artisanat
- Haut Commissariat au Plan
- Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification
- Office National Marocain du Tourisme
- Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable
- Conseil Régional du Tourisme d'Agadir Souss Massa Draa
- Centre Régional d'Investissement de la Région Souss Massa Draa (Cri (Souss-Massa-Draa))
- Agence du Bassin Hydraulique de Souss Massa Draa
- Agence Nationale des Ports
- Sites Web de la Région Souss-Massa-Draa
- Agence Nationale pour le Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (Aderee)

